

# **Analyse des dépenses des partis politiques en période de campagnes électorales au Québec**

## **Auteurs:**

François Gélinau Ph.D.

Mickael Temporão

Eric Montigny Ph.D.

Myriam Langlois

François Plante

Avec la collaboration de Guillaume Forest-Allard

## **Coordonnées**

Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires

Département de science politique

Université Laval

Québec (Québec)

G1V 0A6

CANADA

Le 1<sup>er</sup> avril 2015



# Table des matières

<b>Liste des tableaux</b>	IV
<b>Liste des figures</b>	V
<b>Avant-propos</b>	VII
<b>Introduction</b>	1
Question de recherche	1
Structure du rapport	1
<b>Chapitre 1 - Dépenses électorales au Québec : aperçu et réglementation</b>	2
Évolution des dépenses électorales	5
Structure des dépenses électorales	8
<b>Chapitre 2 - La nature des dépenses électorales dans le temps et l'espace</b>	9
Les partis	13
Les candidats	13
Châteaux forts et dépenses électorales	14
<b>Chapitre 3 – La nature du candidat et du parti influencent-ils les dépenses électorales?</b>	17
3. 1 Analyses bivariées descriptives de la nature des candidats d'un même parti sur leurs dépenses de campagne et sur le type de dépense effectuée	18
Le sexe du candidat	18
Ministres sortants et dépenses électorales	19
Le candidat du parti sortant de la circonscription	19
Dépenses et victoires électorales	20
3. 2 Analyses par régression multiple de la nature des candidats sur leurs dépenses électorales totales	22
<b>Chapitre 4 - Analyse des dépenses électorales sur la participation électorale des citoyens</b>	26
Résultats des trois modèles de régressions linéaires	27
Taux de participation à l'élection précédente et année de l'élection :	27
La densité de la population :	27
Le taux de chômage :	28
Le revenu moyen des ménages d'une circonscription :	28
Les dépenses électorales totales par électeur inscrit :	28
La proportion de diplômés universitaires, de francophones dans la circonscription et de propriétaires dans la circonscription :	29
La proportion de personnes immigrantes	30
<b>Limites et Perspectives</b>	31
<b>Conclusion</b>	35
<b>Annexe</b>	37
<b>Méthodologie et présentation des variables</b>	41
<b>Bibliographie</b>	46

## Liste des tableaux

Tableau 1.	Limite de dépenses autorisées par parti et candidat selon les années d'élections générales au Québec depuis 1989 (en dollars)	3
Tableau 2.	Dépenses des partis et des candidats en pourcentage du plafond autorisé par la législation électorale	9
Tableau 3.	Dépenses des partis et de leurs candidats à travers le temps	11
Tableau 4.	Répartition des dépenses nationales et des dépenses de candidats pour chacun des partis pour chaque poste budgétaire (en pourcentage)	12
Tableau 5.	Test de la différence des moyennes des dépenses des candidats libéraux entre les châteaux forts du Parti québécois et les autres circonscriptions.	14
Tableau 6.	Dépenses électorales des candidats du Parti libéral dans les châteaux forts du PLQ et du PQ	15
Tableau 7.	Test de la différence des moyennes des dépenses des candidats péquistes entre les châteaux forts du Parti libéral et les autres circonscriptions.	15
Tableau 8.	Dépenses électorales des candidats du Parti québécois dans les châteaux forts du PLQ et du PQ	15
Tableau 9.	Résumé des dépenses totales moyennes des candidats du Parti libéral du Québec (PLQ) et du Parti québécois (PQ) par type de circonscription	16
Tableau 10.	Test de différence des moyennes entre les dépenses électorales totales des candidats de l'Action démocratique du Québec et le fait d'être élu ou pas pour les élections de 2003 à 2008	21
Tableau 11.	Test de différence des moyennes entre les dépenses électorales totales des candidats du Parti québécois et le fait d'être élu ou pas pour les élections de 2003 à 2008	22
Tableau 12.	Régression de la variable des dépenses totales des candidats en fonction de cinq variables explicatives pour les élections tenues entre 2003 et 2008	22
Tableau 13.	Régression de la variable des dépenses totales des candidats de l'ADQ en fonction de cinq variables explicatives	23
Tableau 14.	Régression de la variable des dépenses totales des candidats du PQ en fonction de cinq variables explicatives	24
Tableau 15.	Régression de la variable des dépenses totales des candidats du PLQ en fonction de cinq variables explicatives.	24
Tableau 16.	Tableau comparatif des résultats des régressions des dépenses totales des candidats en circonscriptions par parti.	24
Tableau 17.	Sommaire des relations attendues entre les variables explicatives et le taux de participation	27
Tableau 18.	Les coefficients de régression de trois modèles de régression du taux de participation électorale québécois en fonction des variables explicatives	29

## Liste des figures

Figure 1.	Dépenses électorales totales au Québec depuis 1989	5
Figure 2.	Montants des dépenses électorales des formations politiques depuis 1989	6
Figure 3.	Niveau des dépenses électorales des formations politiques depuis 1989 par rapport à la limite maximale permise	7
Figure 4.	Proportion des dépenses électorales attribuables aux candidats depuis 1989	8
Figure 5.	Structure des dépenses électorales en 2008 selon les partis politiques	10



## Avant-propos

La présente étude est le fruit d'un partenariat entre la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval (la Chaire) et le Directeur général des élections du Québec (le DGEQ). Elle a été dirigée par François Gélinau, titulaire de la Chaire et professeur agrégé au Département de science politique de l'Université Laval, assisté d'Eric Montigny, directeur exécutif de la Chaire, de Myriam Langlois, de François Plante, de Mickael Temporão et de Guillaume Forest-Allard, étudiants chercheurs de la Chaire. Le Directeur général des élections du Québec a, quant à lui, fourni un soutien financier ainsi que les données afin d'en rendre possible la réalisation. Les auteurs tiennent à remercier le personnel du DGEQ pour sa précieuse collaboration.





## Introduction

La réglementation de la vie politique, surtout celle ciblant le financement politique, est en constant développement. Au Québec et au Canada, comme aux États-Unis d'ailleurs, les premières tentatives de régulation remontent à la fin du dix-neuvième ou au début du vingtième siècle (Massicotte, 2006 ; Nelson, 2000). À cette époque, les dispositions ne sont pas encore très contraignantes. Il faut attendre le début des années 1970 pour qu'apparaisse un cadre réglementaire plus substantiel (Peoples, 2009). Le cadre réglementaire québécois de la fin des années 1970 sur le financement politique devient un modèle à suivre qui ne trouve pas de comparable ailleurs au Canada à cette époque (Massicotte, 2006). Plafonnement des dépenses électorales, instauration de la première forme de financement public, obligation pour les partis et les candidats de divulguer leur situation financière par la production de rapport annuel et de rapport de dépenses électorales et l'interdiction de contribution aux personnes morales ne sont que quelques exemples de ce que contenait le cadre réglementaire québécois durant ces années.

Les chercheurs s'entendent pour dire que qu'il existe un fort lien entre la réglementation du financement politique et la démocratie. Par exemple, Tiziano Balmelli affirme que l'argent joue un rôle important dans la conquête et la conservation du pouvoir étatique et que sa réglementation, jamais neutre par rapport à la compétition politique, « concerne donc, au plus haut niveau, la question de la répartition des pouvoirs dans la société » (Balmelli, 2001 : 3). Aussi, constatant la rareté des études en matière de dépenses électorales au Québec, il devient pertinent de se pencher sur les impacts de ces dernières.

### Question de recherche

L'objectif principal de cette recherche consiste à étudier l'impact électoral des dépenses effectuées par les partis politiques en période de campagne électorale. Plus précisément, cette étude vise à répondre à la question de recherche suivante : quel est l'impact des dépenses électorales sur la réalité électorale aussi bien au niveau des citoyens (participation électorale) qu'à celui des partis politiques (résultats électoraux et comportements des partis et nature des candidats présentés en campagne) ?

### Structure du rapport

Le présent rapport se divise en quatre grandes parties. Dans un premier temps, nous présentons un récapitulatif de la réglementation des dépenses électorales au Québec ainsi qu'un aperçu de l'évolution des dépenses depuis 1989. Cela permet de mettre en contexte l'environnement dans lequel s'effectuent les dépenses électorales et la recherche. Ensuite, nous décrivons de manière plus détaillée la nature des dépenses électorales en fonction de son évolution dans le temps et l'espace pour les campagnes de 1989 à 2014. Dans un troisième temps, nous essayons de voir dans quelle mesure la nature du candidat présenté ainsi que celle du parti influence le niveau et le type de dépenses électorales engagées et ce, à l'aide de données colligées suite aux élections de 2003, 2007 et 2008. La quatrième partie porte sur l'impact des dépenses électorales sur la participation électorale des Québécois pour les élections de 2003 à 2008. Nous présentons ensuite les limites et perspectives des analyses effectuées au sein de chaque chapitre de ce rapport. Enfin, nous terminons par présenter la méthodologie employée pour produire ces résultats de manière plus détaillée.

# Chapitre 1.

## Dépenses électorales au Québec : aperçu et réglementation

Les campagnes électorales constituent des moments où les partis politiques et leurs candidats sont en forte compétition. Or, on peut penser que l'étendue des moyens financiers déployés par les acteurs politiques constitue un facteur important de leur réussite électorale. C'est justement dans le but d'équilibrer la compétition politique lors des campagnes que le Québec a choisi de réguler les dépenses électorales (voir l'encadré 1). Depuis 1963, la Loi électorale requiert que chaque parti politique et chaque candidat ait un agent qui agit comme intermédiaire pour effectuer les dépenses et rédiger le rapport sur celles-ci. C'est aussi à partir de ce moment que les dépenses électorales sont limitées, tant pour les partis politiques que pour les candidats. Un parti politique peut alors dépenser un maximum de 0,25 \$ pour chaque électeur des circonscriptions où le parti présente un candidat. Quant à lui, un candidat peut dépenser un maximum de 0,80 \$ pour chaque électeur de sa circonscription.

La nouvelle loi de 1963 prévoyait aussi un remboursement de la moitié des dépenses des candidats qui obtenaient au moins 20 % du suffrage électoral. La réforme de la *Loi électorale* sur les sources de financement, en 1977, n'apporte aucun changement aux règles régissant les dépenses électorales. Il faut attendre 1992 pour que des changements sur les dépenses surviennent. On instaure alors un remboursement des dépenses pour les partis qui obtiennent au moins 1 % du vote dans la province et, pour tenir compte de l'inflation, on augmente sensiblement les limites de dépenses.

En 1998, le seuil d'éligibilité pour le remboursement des dépenses des candidats est abaissé à 15 % du suffrage obtenu. En 2001, la limite de dépenses pour les partis est majorée de dix cents pour s'établir à 0,60 \$ par électeur et elle est de 1,00 \$ par électeur pour les candidats. Ensuite, la limite des dépenses électorales est ajustée, annuellement, jusqu'en 2012 selon la variation de l'indice des prix à la consommation. La limite de dépenses pour les partis atteint à ce moment-là, 0,71 \$ par électeur et 1,23 \$ par électeurs pour les candidats. Finalement, à la suite de l'élection de 2012, l'Assemblée nationale adopta d'importantes modifications à la Loi électorale dont l'une d'entre elles fut de revoir la limite des dépenses électorales autorisées dont principalement la limite de dépenses des candidats.

Aujourd'hui, les partis politiques et les candidats sont soumis aux règles présentées par le tableau 1. Il est à noter que peu importe les modifications législatives apportées à la limite des dépenses électorales, elle est indexée, le 1<sup>er</sup> avril de chaque année, selon la variation de l'indice moyen des prix à la consommation (IPC) établis par Statistique Canada.

**TABLEAU 1.**

**Limite de dépenses autorisées par parti et candidat selon les années d'élections générales au Québec depuis 1989 (en dollars)<sup>1</sup>**

Année électorale	Limite de dépenses autorisées		Dépenses remboursées	
	Parti	Candidat	Parti	Candidat
1989	\$0.25	\$0.80	0%	50%
1994	\$0.50	\$1.00	50%	50%
1998	\$0.50	\$1.00	50%	50%
2003	\$0.62	\$1.04	50%	50%
2007	\$0.66	\$1.13	50%	50%
2008	\$0.67	\$1.15	50%	50%
2012	\$0.71	\$1.23	50%	50%
2014	\$0.66	\$0.71	50%	50%

Les données de la présente étude se basent principalement sur les élections québécoises de 2003, 2007 et 2008. Nous pouvons nous référer au tableau 1 en ce qui a trait aux règles électorales en vigueur pour les limites des dépenses autorisées durant cette période. Ce tableau nous présente les dépenses autorisées en détails pour les 8 élections générales ayant eu lieu depuis 1989.

1. En raison de leur spécificité géographique et démographique, certaines circonscriptions électorales bénéficient d'un traitement d'exception. Le maximum des dépenses permises pour les candidats est ainsi augmenté de 0,20 \$ par électeur dans Duplessis, Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Saguenay et Ungava, et de 0,88 \$ par électeur dans Îles-de-la-Madeleine (depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014). Ces montants sont aussi indexés annuellement. Dans ces mêmes circonscriptions, le maximum des dépenses permises pour les candidats était ainsi augmenté en 2007 de 0,28 \$ et 0,79 \$ par électeur et en 2008 de 0,28\$ et 0,80\$ par électeur respectivement.

**ENCADRÉ 1.****Évolution de la régulation des dépenses électorales au Québec**

---

1963

- Imposition du recours à un agent officiel pour tous les partis et tous les candidats pour toutes transactions financières.
- Publication obligatoire de rapports de dépenses.
- Remboursement de 50 % des dépenses électorales des candidats s'ils obtiennent au moins 20 % des votes valides dans leur circonscription.
- Dépenses interdites pour les tiers lors des campagnes et limitées pour les partis et les candidats :
  - Parti : 0,25 \$ par électeur dans l'ensemble des circonscriptions où le parti a un candidat officiel.
  - Candidat : 0,80 \$ par électeur présent dans la circonscription.

1992

- Instauration d'un remboursement aux partis : 50 % des dépenses remboursées par l'État si le parti obtient au moins 1 % des votes valides à l'échelle provinciale.
- Révision des limites de dépenses :
  - Parti : 0,50 \$ par électeur dans l'ensemble des circonscriptions où le parti a un candidat officiel.
  - Candidat : 1,00 \$ par électeur présent dans la circonscription.

1998

- Révision du seuil d'éligibilité pour le remboursement des candidats : de 20 % à 15 % du vote obtenu.
- Instauration d'une limite de 300 \$ pour les dépenses de tiers lors des campagnes électorales, avec enregistrement au DGEQ et publication de rapport de dépenses.

2001

- Révision de la limite de dépenses pour les partis : 0,60 \$ par électeur dans l'ensemble des circonscriptions où ce parti a un candidat

2011

- Révision des limites de dépenses :
  - Parti : 0,71 \$ par électeur dans l'ensemble des circonscriptions où le parti a un candidat officiel.
  - Candidat : 1,23 \$ par électeur présent dans la circonscription.

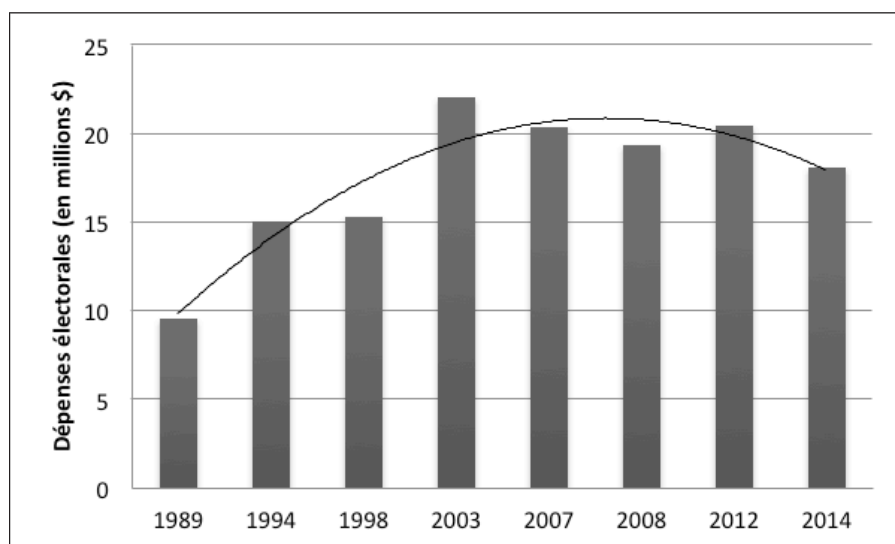
2012

- Révision des limites de dépenses (entrée en vigueur au 1er janvier 2013) :
    - Parti : 0,66 \$ par électeur dans l'ensemble des circonscriptions où le parti a un candidat officiel.
    - Candidat : 0,71 \$ par électeur présent dans la circonscription.
-

## Évolution des dépenses électorales

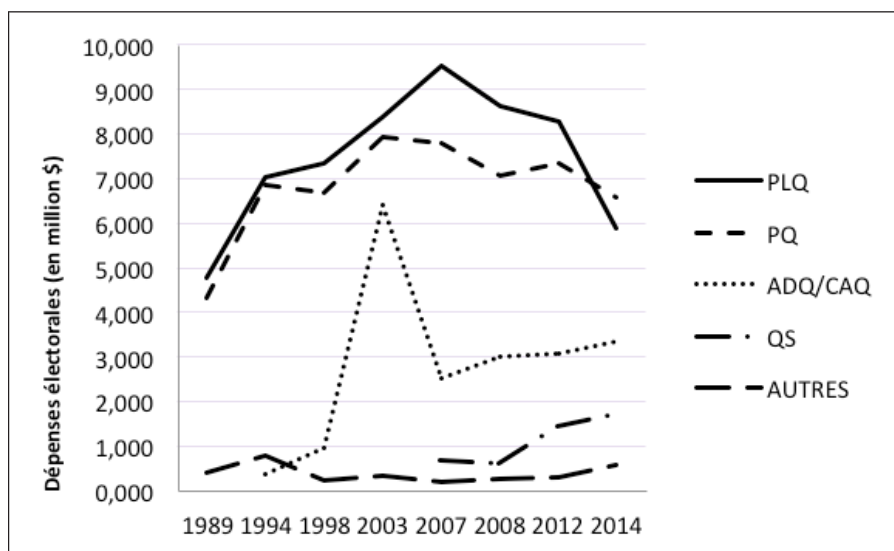
Depuis l'élection générale de 1989, les montants dépensés par l'ensemble des acteurs politiques se sont accrus sensiblement (figure 1). De 9,12 millions de dollars dépensés en 1989, la somme record de 22,95 millions de dollars a été atteinte par tous les candidats et partis en lice en 2003. Depuis, les dépenses électorales semblent s'être stabilisées. Depuis cette année record, la tendance semble fluctuer autour des 20 millions de dollars et tend à baisser légèrement.

**FIGURE 1.**  
Dépenses électorales totales au Québec depuis 1989



La figure 2 nous fait découvrir, sans grande surprise, que les formations – partis et candidats – du Parti libéral du Québec (PLQ) et du Parti québécois (PQ) ont un niveau de dépenses électorales bien plus élevé que celui de l'Action Démocratique du Québec (ADQ)/Coalition Avenir Québec (CAQ)<sup>2</sup> et de Québec solidaire (QS)<sup>3</sup>. Il est intéressant de remarquer l'accroissement rapide des dépenses électorales de l'ADQ en 2003. Rappelons-nous que le parti venait de connaître quatre victoires lors d'élections partielles<sup>4</sup> et avait augmenté considérablement ses appuis selon les sondages d'intention de vote précampagne<sup>5</sup>, ce qui explique probablement la volonté d'effectuer des dépenses plus importantes pour cette élection. Il est raisonnable de conclure que les résultats obtenus par l'ADQ, en 2003, eurent pour effet de freiner son régime de dépenses électorales.

**FIGURE 2.**  
**Montants des dépenses électorales des formations politiques depuis 1989<sup>6</sup>**



2. Coalition Avenir Québec a fusionné avec l'Action démocratique du Québec le 14 février 2012

3. Québec Solidaire est formé le 13 février 2006 de la fusion de l'Union des forces progressistes et d'Option citoyenne.

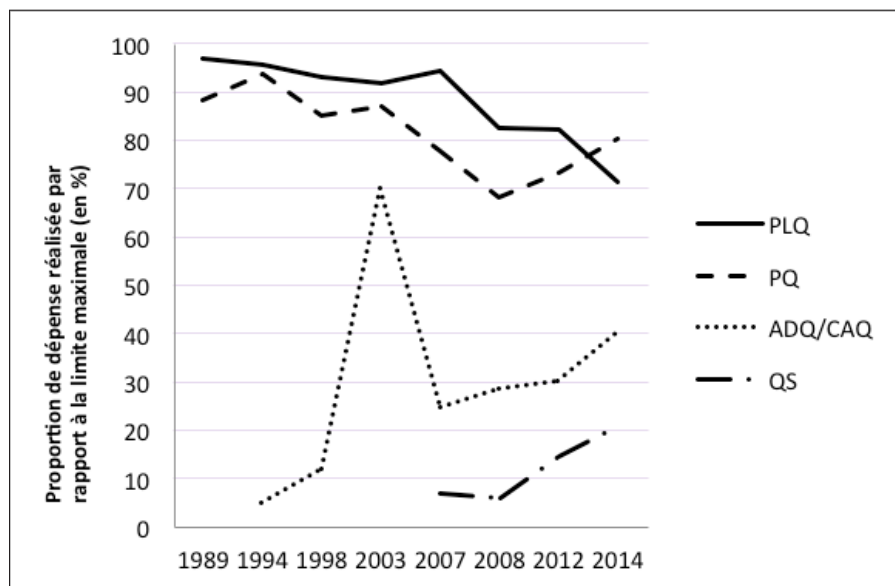
4. DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC, «Résultats officiels par parti politique pour les élections partielles du 15 avril 2002 et des élections complémentaires du 17 juin 2002» *Élections partielles-DGEQ*, [En ligne], 2013, <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/resultats-electoraux/elections-partielles.php?e=13&s=2#s> (Page consultée le 15 juin 2013).

5. Josée BOILEAU, 2002, «L'ADQ formerait un gouvernement majoritaire- Sondage Léger Marketing-Le Devoir- TVA- The Globe and Mail » *Le Devoir*, jeudi le 5 septembre 2002 ; Denis LESSARD, 2002, «Mario Dumont davantage que l'Action démocratique aurait littéralement balayé le Québec si des élections générales avaient eu lieu cette semaine- sondage CROP», *La Presse*, Samedi le 7 septembre 2002.

6. Le détail des dépenses se trouve à l'annexe 1

Une autre manière d'aborder les dépenses électorales est de les observer en tant que proportion de la limite permise par la loi. La figure 3 illustre cette perspective. Nous constatons, en comparant les figures 2 et 3, que même si les dépenses du PLQ et du PQ étaient moindres au début des années 1990 qu'elles ne le sont maintenant en raison des limites de dépenses permises, ces formations politiques réalisaient tout autant, sinon davantage, leurs potentiels de dépenses. Autre constat que l'on peut tirer : les dépenses engagées lors des élections québécoises pourraient être beaucoup plus élevées qu'elles ne le sont. Lors de l'élection de 2008, les quatre partis nommés précédemment cumulaient un potentiel de dépenses de 41 750 099 \$. Or, seulement 46 % de cette somme, soit 19 287 836 \$, a été réellement dépensée. Toujours en 2008, c'est le PLQ et ses candidats qui ont le plus profité de leur potentiel de dépenses avec 81,8 % des sommes permises dépensées, suivis par le PQ avec 67,8 %, l'ADQ avec 28,5 % et QS avec seulement 5,8 %. De toute évidence, avant même les limites juridiques, les formations politiques ont à composer avec les contraintes d'une santé financière fragile et surtout inégalement répartie.

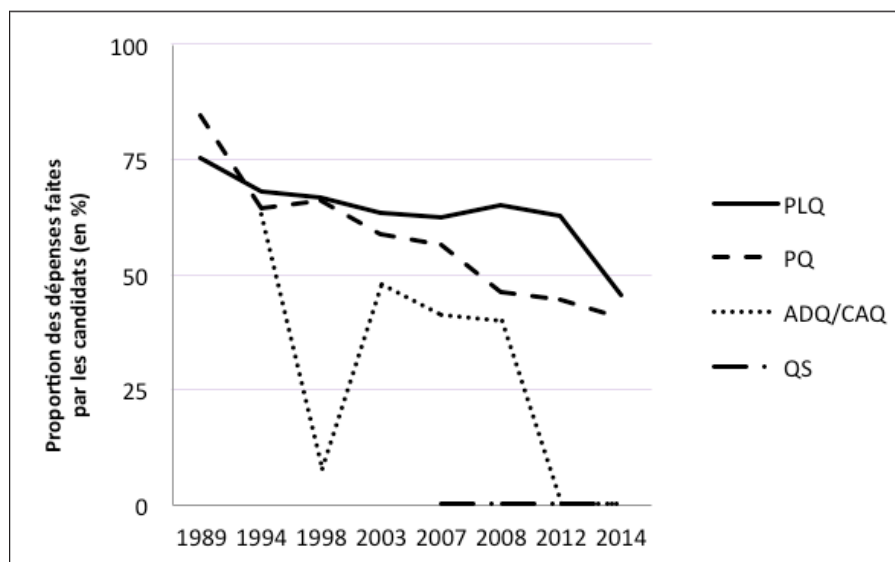
**FIGURE 3.**  
**Niveau des dépenses électorales des formations politiques depuis 1989 par rapport à la limite maximale permise**



## Structure des dépenses électorales

L'examen attentif des rapports de dépenses déposés par les partis politiques permet de mettre à jour quelques transformations peu visibles dans les dépenses des formations politiques. En effet, nous observons, depuis 1989, une diminution importante de la part des dépenses engagées par les candidats en faveur d'une place plus importante pour les dépenses des organisations centrales que sont les partis politiques. C'est particulièrement le cas pour le Parti québécois. Ainsi, si en 1989 le total des dépenses du PLQ et le PQ (environ 4,5 millions de dollars chacun) provenait respectivement à 75,1 % et 84,4 % de leurs candidats, cette proportion a graduellement diminué au fil des campagnes (figure 4). Pour la première fois en 2008, les dépenses du Parti québécois surpassent même l'ensemble de celles de ses candidats réunis. De son côté, Québec solidaire dépense la totalité des frais de campagnes, d'où son absence sur la figure 4.

**FIGURE 4.**  
Proportion des dépenses électorales attribuables aux candidats depuis 1989



### Faits saillants :

- Au Québec, les dépenses électorales engagées par les candidats et les partis sont régulées et limitées depuis 1963.
- Les dépenses électorales ont tendance à augmenter depuis 1989.
- Depuis 1989, c'est durant la campagne électorale de 2003 qu'il s'est dépensé le plus d'argent : 22,95 millions de dollars.
- La limite légale autorise des dépenses beaucoup plus importantes que ce qui est effectivement dépensé. Par exemple, en 2008, la limite permettait aux quatre partis de dépenser 41,8 millions alors que seulement 19,3 millions furent engagés par les différentes formations politiques pour faire campagne.
- De 1989 à 2012, c'est le Parti libéral du Québec et ses candidats qui dépensent le plus lors des élections générales. Ce fut le cas du Parti québécois en 2014.
- Contrairement à la réglementation fédérale canadienne, il est permis aux partis politiques québécois de faire des dépenses directes pour leurs propres candidats.
- Il semble que les partis politiques aient tendance à jouer un rôle de plus en plus grand dans les dépenses électorales depuis 1989 par rapport aux dépenses engagées par les candidats eux-mêmes. Cette tendance est particulièrement visible au Parti québécois.



## Chapitre 2.

# La nature des dépenses électorales dans le temps et l'espace

Le présent chapitre décrit les dépenses électorales des candidats et des partis au cours des élections générales tenues entre 1989 et 2014. Il est d'abord question des dépenses électorales par rapport à la limite imposée par la Loi électorale. Ensuite, il sera question de la manière dont sont réparties les sommes dans les différents postes budgétaires possibles. Une analyse spatiale des dépenses électorales des candidats du Parti libéral du Québec et du Parti québécois en fonction de leurs « châteaux forts » complètera la description de la nature des dépenses électorales.

**TABLEAU 2.**

**Dépenses des partis et des candidats en pourcentage du plafond autorisé par la législation électorale**

Année	Parti politique							
	PLQ		PQ		ADQ/CAQ		QS	
	Candidat	Parti	Candidat	Parti	Candidat	Parti	Candidat	Parti
1989	93,09 %	99,42 %	95,25 %	56,81 %	-	-	-	-
1994	95,59 %	91,89 %	88,52 %	99,81 %	7,78 %	8,27 %	-	-
1998*	92,62 %	92,91 %	83,45 %	87,29 %	1,38 %	33,30 %	-	-
2003	92,05 %	90,22 %	81,03 %	90,22 %	52,87 %	97,68 %	-	-
2007	94,31 %	97,40 %	69,86 %	93,20 %	16,00 %	40,09 %	0,00 %	18,54 %
2008	84,03 %	78,64 %	49,19 %	99,31 %	17,89 %	46,87 %	0,00 %	15,88 %
2012	70,75 %	73,37 %	44,65 %	96,89 %	0,00 %	72,10 %	0,00 %	34,78 %
2014	61,95 %	80,73 %	62,60 %	99,93 %	0,00 %	85,93 %	0,00 %	43,41 %

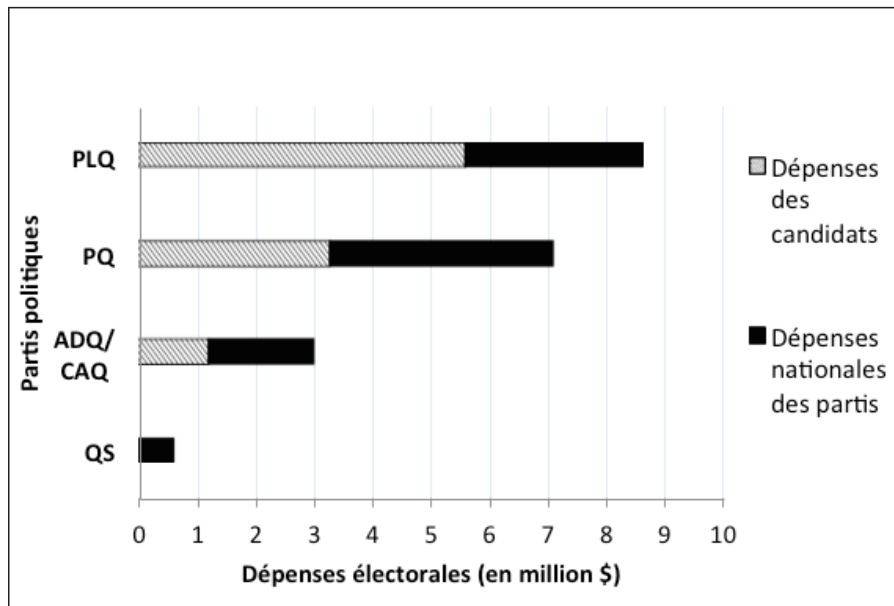
Identifie le parti qui remporte les élections

\*Élections remportées par le PQ en nombre de sièges, mais par le PLQ en termes de votes.

Le tableau 2 présente les dépenses des partis et de leurs candidats en pourcentage de la limite autorisée lors des élections générales québécoises qui ont eu lieu à partir de 1989. À l'aide du tableau, on observe un déclin constant des dépenses des candidats du Parti québécois en proportion du maximum autorisé par la Loi électorale et ce, jusqu'en 2014. Parallèlement, la proportion des dépenses du parti augmente constamment à partir de 1998. Il y a variation au Parti libéral, mais aucune tendance générale. On remarque cependant une baisse importante des dépenses du PLQ lors de l'élection générale de 2008 (78,6 étant la seule donnée sous la barre des 90 %) puis en 2012. Il en va de même pour les dépenses des candidats.

En ce qui concerne l'Action démocratique du Québec, la campagne de 2003 fut la seule où le parti a adopté un comportement similaire aux deux plus grands partis, c'est-à-dire des dépenses nationales de parti importantes (97,68 %) par rapport à la limite autorisée. Pourtant, peu de députés furent élus à l'occasion de cette élection générale, leur meilleur résultat ayant été enregistré à l'élection générale suivante, en dépensant seulement 39,5 % du maximum autorisé au niveau national. Une augmentation de 7,3 points de pourcentage (près de 18,5 %) en dépenses nationales par rapport à 2007 n'a pas empêché la majorité de ses députés de perdre leur circonscription en 2008. En 2012 et 2014, la CAQ effectuera l'ensemble de ses dépenses au niveau national.

**FIGURE 5.**  
Structure des dépenses électorales en 2008 selon les partis politiques



Les données de l'ADQ/CAQ et de Québec solidaire laissent supposer que ces partis ont adopté une stratégie électorale axée sur les dépenses nationales. Contrairement à la réglementation du financement politique valide à l'échelle fédérale, la régulation québécoise permet qu'un parti dépense directement pour un de ses candidats, dans une circonscription donnée. Considérant les règles de remboursement des dépenses électorales – obtenir au moins 15 % du vote local pour la qualification au remboursement du candidat contre seulement 1 % du résultat provincial pour celui du parti – les partis avec des appuis électoraux moins importants ont vraisemblablement élaboré des stratégies de dépense en vue de maximiser leur remboursement. La figure 5 nous permet d'ailleurs de visualiser les différentes structures de dépenses adoptées par les formations politiques lors de la campagne électorale de 2008.

Chez Québec solidaire, c'est le parti qui dépense la totalité des frais de la campagne. À l'ADQ, une stratégie mixte s'est installée après l'élection de 2003. Les quelques 35 candidats les plus prometteurs gèrent leurs dépenses de façon individuelle, alors que le parti s'occupe des dépenses des autres candidats. Le Parti libéral, quant à lui, semble encourager ses candidats à dépenser le plus possible et il fait de même à l'échelle nationale. En 2008, le Parti libéral est celui qui dépense le plus en fonction de ce qui lui est permis au niveau des candidats et au niveau national. En termes absolus, les candidats dépensent plus que le parti puisque la limite de dépenses autorisées est plus élevée. Observerions-nous la même chose si le plafond de dépense du parti était plus grand que celui de l'ensemble des candidats ? En 1989, le Parti québécois encourageait fortement la dépense chez ses candidats, mais on observe une tendance inverse depuis. Le parti dépense plus que tous ses candidats réunis depuis 2008 même si la limite de dépenses autorisées du parti est plus faible que celles des candidats en termes agrégés. Le tableau 4 résume bien la proportion des dépenses des candidats sur le montant total effectivement dépensé lors des dernières élections générales.

**TABLEAU 3.**  
Dépenses des partis et de leurs candidats à travers le temps

		Année d'élection générale au Québec							
		1989	1994	1998	2003	2007	2008	2012	2014
Montant total dépensé par parti (en\$)	PLQ	4 770 272	7 013 011	7 346 394	8 367 488	9 503 930	8 610 241	8 272 520	5 871 969
	PQ	4 345 368	6 854 405	6 696 400	7 923 143	7 810 631	7 088 654	7 347 215	6 595 347
	ADQ/CAQ	-	353 627	948 112	6 367 014	2 492 858	2 991 489	0 340 594	3 328 876
	QS	-	-	-	-	673 372	597 452	1 452 069	1 705 840
	AUTRES	393 597	746 619	219 710	297 135	187 677	235 346	271 406	560 699
<b>Montant total</b>		9 509 237	14 967 662	15 210 616	22 954 780	20 668 468	19 523 182	20 383 804	18 062 731
Proportion des dépenses attribuables aux candidats	PLQ	75,1	67,9	66,8	63,3	62,5	64,9	62,75	45,45
	PQ	84,4	64,4	66,0	58,9	56,3	46,1	44,57	40,48
	ADQ/CAQ	-	62,8	7,7	47,8	41,1	39,8	0,00	0,00
	QS	-	-	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00

## Les types de dépenses électorales

Les différents partis et candidats doivent inscrire les sommes imparties pour chaque poste budgétaire spécifié dans le rapport des dépenses qu'ils présentent au DGEQ. Ces postes comprennent la publicité, les biens et services, la location de locaux, les frais de voyages et de repas et les dépenses faites non réclamées.

**TABLEAU 4.**

**Répartition des dépenses nationales et des dépenses de candidats pour chacun des partis pour chaque poste budgétaire (en pourcentage)**

Répartition des types de dépenses											
	Année	Publicité		Biens et services		Location de locaux		Voyages et repas		Non réclamées	
		Parti	Candidat	Parti	Candidat	Parti	Candidat	Parti	Candidat	Parti	Candidat
PLQ	1989	37,13	-	51,03	-	2,32	-	9,52	-	0,01	-
	1994	51,17	61,93	42,34	23,92	0,37	6,35	6,13	7,77	0,00	0,04
	1998	45,74	61,04	47,88	25,43	0,73	4,96	6,65	8,51	0,00	0,07
	2003	52,38	61,32	41,91	26,4	0,77	5,08	4,94	7,19	0,00	0,01
	2007	47,33	62,36	47,00	25,33	0,64	5,13	5,03	7,15	0,00	0,03
	2008	32,20	62,45	57,86	25,65	0,29	5,32	9,64	6,72	0,00	0,02
	2012	21,07	64,84	72,58	22,81	0,59	5,19	5,75	7,14	0,00	0,02
	2014	40,71	48,39	53,61	33,99	0,21	7,46	5,47	10,12	0,00	0,04
PQ	1989	26,37	-	50,40	-	5,22	-	17,90	-	0,11	-
	1994	46,99	53,2	38,14	29,48	0,32	7,4	13,98	9,84	0,56	0,07
	1998	49,00	55,57	31,82	29,24	0,88	6,35	18,29	8,8	0,00	0,04
	2003	54,90	57,6	40,11	26,69	0,89	6,51	4,10	9,06	0,00	0,13
	2007	46,27	49,34	47,83	33,83	0,40	6,94	5,50	9,83	0,00	0,07
	2008	55,19	46,98	33,06	35,28	0,39	7,35	11,36	10,22	0,00	0,05
	2012	45,85	47,61	45,75	33,67	0,50	8,5	7,90	10,21	0,00	0,00
	2014	49,64	47,55	38,47	31,50	0,45	9,48	11,44	11,39	0,00	0,08
ADQ/ CAQ	1989	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1994	44,14	47,72	49,29	28,26	1,13	9,89	5,44	14,14	0,00	0,11
	1998	34,48	30,76	56,20	52,61	2,63	7,65	6,69	8,98	0,00	0
	2003	47,61	53,13	46,17	33,9	0,14	4,89	6,09	7,62	0,00	0,46
	2007	24,35	41,49	71,66	39,92	0,12	4,69	3,87	13,9	0,00	0
	2008	23,97	48,10	60,24	35,08	0,06	5,73	15,73	11,08	0,00	0,01
	2012	49,72	-	43,01	-	1,17	-	6,09	-	0,00	-
	2014	55,99	-	34,59	-	0,75	-	8,68	-	0,00	-
QS	1989	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1994	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1998	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2003	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2007	26,88	-	66,57	-	3,26	-	3,28	-	0,00	-
	2008	21,64	-	70,52	-	0,85	-	6,99	-	0,00	-
	2012	55,02	-	35,90	-	4,46	-	4,60	-	0,02	-
	2014	47,36	-	40,71	-	2,97	-	8,97	-	0,00	-

Identifie la plus haute valeur pour le parti

Identifie la plus haute valeur pour le candidat

## Les partis

Le tableau 4 suggère que, qu'avant 2008, le PLQ et le PQ répartissaient leurs dépenses de manière à peu près similaire au niveau national, si ce n'est que le PQ dépense un peu plus en frais de déplacement (voyages et repas). Cependant, à partir de l'élection de 2008 le PLQ se démarque en ce qui concerne son patron de dépense habituelle privilégiant depuis les biens et services comme source de dépense principale. Le PQ accorde plus d'importance à la publicité de manière générale. À l'ADQ, l'accent est mis surtout sur les dépenses en biens et services, qui atteignent même 71 % en 2007. Québec solidaire dépense aussi beaucoup en biens. Depuis l'élection de 2012, les dépenses de tous les partis (à l'exception du PLQ) semblent concentrer la plus grande partie de leurs dépenses en publicité.

## Les candidats

Tous partis politiques confondus, les dépenses des candidats les plus importantes concernent la publicité (voir le tableau 4). Au Parti libéral, elles ne représentent jamais moins de 65 % de leurs dépenses électorales totales, exception faite de l'élection de 2014, où les candidats n'ont attribué que 48% de leurs dépenses en publicité. Pour les candidats du Parti québécois. Elles se situent entre 45 % et 55 % L'ADQ affiche plus de variabilité dans la répartition de ses dépenses à travers les différentes années électorales. Cependant, le pourcentage le plus élevé observé en terme de dépenses en publicité est celui de 2003. Encore une fois, cette année-là, les candidats de l'ADQ ont adopté un comportement similaire à celui du PLQ et du PQ en termes de dépenses électorales.

Le deuxième poste budgétaire en importance concerne l'achat de biens et de services. Le pourcentage des dépenses allouées à la location de locaux est, quant lui, à peu près le même pourcentage pour chacun des partis, bien qu'il soit très légèrement plus élevé au PQ et à l'ADQ en 1994 et 1998. Le PLQ semble être le parti qui alloue la plus faible part de son budget de dépenses en frais de voyage et de repas, bien qu'encore une fois l'ADQ ne semble pas avoir de modèle constant. Notons que plusieurs facteurs peuvent influencer ce poste budgétaire : les dépenses de déplacement sont nécessairement plus élevées dans une circonscription rurale que dans une circonscription urbaine et ces mêmes dépenses sont sans doute plus élevées pour les députés qui font campagne avec le ou la chef du parti. On ne peut cependant pas tirer de conclusion concernant ces deux hypothèses sans une analyse statistique spécifique<sup>7</sup>.

7. Une telle analyse demanderait une variable dichotomique distinguant les circonscriptions rurales des circonscriptions urbaines et une autre établissant si un candidat fait campagne aux côtés du chef ou non.

## Châteaux forts et dépenses électorales<sup>8</sup>

Une autre manière d'analyser les dépenses électorales des partis est de le faire en fonction des dynamiques de compétition au sein des circonscriptions. Cela nous permet d'observer si le degré de compétition est corrélié aux dépenses politiques des différents partis en période d'élection. En épluchant les résultats électoraux, les analystes parviennent à déterminer les « châteaux forts » des différents partis. Aussi appelé bastion, un château fort, non compétitif, peut être défini comme une circonscription dans laquelle un parti obtient au moins 50 % du vote lors de la dernière élection et dont les appuis depuis les trois dernières élections sont relativement stables (Bodet, 2013). Il y a donc peu de compétition politique dans ces circonscriptions. Cependant, seulement quelques circonscriptions répondent à cette définition stricte de « château fort » non compétitif puisque la présence de tiers partis élimine la plupart du temps la possibilité d'une majorité absolue. Dans ce cas, il est possible de considérer une circonscription qui n'a pas obtenu 50 % du vote comme étant un château fort où la compétition est faible, pour un parti si ce dernier l'a remportée à trois élections successives en ayant conservé un appui élevé et relativement stable dans le temps et que la compétition politique fut relativement faible (Bodet, 2013). Le degré de compétition est déterminé en analysant les résidus d'une régression combinant le logarithme naturel de la part en pourcentage obtenu par un parti lors d'une élection sur le logarithme naturel de la part en pourcentage des votes des trois dernières élections. Si le résidu de la circonscription se situe à moins d'un écart-type de la moyenne des résidus, que la circonscription remporte un pourcentage de votes supérieur ou égal au plus petit gagnant des autres circonscriptions et qu'aucun autre parti ne remplisse ces deux conditions, la circonscription est considérée comme « château forts ». Cette méthode nous permet de mesurer la compétition entre partis sur des périodes temporelles tout en prenant en compte la dimension statique et dynamique des élections publiques. Elle nous permet de déterminer si les partis investissent plus ou moins de ressources dans leurs « châteaux forts » respectifs.

### Les châteaux forts du PLQ

Après la classification des circonscriptions et la réalisation des analyses, on constate que les candidats libéraux des circonscriptions considérées comme leurs châteaux forts ne dépensent ni plus ni moins que les autres candidats libéraux pour les élections générales comprises entre 2003 et 2008. Cependant, les candidats libéraux se présentant dans les bastions péquistes dépensent en moyenne 4 342,84 \$ de moins que les autres candidats libéraux (seuil de 0,05) au sein des autres circonscriptions qui ne sont pas considérées comme bastion péquiste (Tableau 5).

**TABLEAU 5.**  
**Test de la différence des moyennes des dépenses des candidats libéraux entre les châteaux forts du Parti québécois et les autres circonscriptions.**

Dépenses totales candidats du Parti libéral	n	Moyenne	Écart-type
<b>Autres circonscriptions (1)</b>	304	45 620,57 \$	8 643,22 \$
<b>Châteaux forts du PQ (2)</b>	71	41 277,73 \$	7 340,48 \$

$H_0 = \text{moyenne (1)} - \text{Moyenne (2)} = 0$

$t = 3.92$

Degré de liberté = 373

Rejet de  $H_0$  significatif à  $p < 0,0001$

8. La liste des châteaux forts utilisée se trouve à l'annexe 2

Cette relation est vérifiée en procédant à l'analyse par régression statistique des dépenses des candidats libéraux en contrôlant pour les châteaux forts libéraux et péquistes. Un bastion péquiste affecte négativement les dépenses des candidats libéraux. Tout chose étant égales par ailleurs, les candidats libéraux qui font campagne dans un bastion péquiste dépensent moins que tous les autres candidats libéraux (en moyenne -4 444,33 \$) en contrôlant pour les dépenses dans les châteaux forts du PLQ (Tableau 6).

**TABLEAU 6.****Dépenses électorales des candidats du Parti libéral dans les châteaux forts du PLQ et du PQ**

Dépenses totales des candidats du Parti libéral	Coefficient	Erreur-type	Valeur de P
Dans les châteaux forts du PQ	-4 444,33 \$	1 140,90 \$	0,000
Dans les châteaux forts du PLQ	-399,90 \$	1 035,10 \$	0,699
Constante	45 738,96 \$	572,12 \$	0,000

$R^2 = 0,0399$  ;  $N=375$

**Les châteaux forts du PQ**

Les candidats du Parti québécois se présentant dans les bastions libéraux dépensent en moyenne 14 663,83 \$ de moins que tous les autres candidats du parti pour les élections comprises entre 2003 et 2008 (Tableau 7).

**TABLEAU 7.****Test de la différence des moyennes des dépenses des candidats péquistes entre les châteaux forts du Parti libéral et les autres circonscriptions.**

Dépenses totales candidats du Parti québécois	n	Moyenne	Écart-type
Autres circonscriptions (1)	282	36 584,57 \$	12 837,98 \$
Châteaux forts du PLQ (2)	93	21 920,74 \$	15 528,68 \$

$H_0 = \text{moyenne (1)} - \text{Moyenne (2)} = 0$

$t = 9,0493$

Degré de liberté = 373

Rejet de  $H_0$  significatif à  $p < 0,0000$

L'analyse par régression statistique confirme, *ceteris paribus*, que les candidats du Parti québécois dépensent moins que tous les autres candidats du Parti québécois (en moyenne 14 063,92 \$) au sein des châteaux forts du PLQ en contrôlant pour les châteaux forts du PQ. Il existe donc une relation négative entre ces deux variables (Tableau 8).

**TABLEAU 8.****Dépenses électorales des candidats du Parti québécois dans les châteaux forts du PLQ et du PQ**

Dépenses totales des candidats du Parti québécois	Coefficient	Erreur-type	Valeur de P
Dans les châteaux forts du PQ	2 872,65 \$	1 831,95 \$	0,118
Dans les châteaux forts du PLQ	-14 063,92 \$	1 661,93 \$	0,000
Constante	35 892,02 \$	918,59 \$	0,000

$R^2 = 0,185$  ;  $N = 375$

Les caractéristiques des circonscriptions dans lesquelles les candidats se présentent, en l'occurrence la qualification de château fort, peuvent donc avoir un effet sur le niveau des dépenses totales engagées par un candidat pour mener sa campagne. La faible compétition politique semble décourager les candidats du Parti québécois et du Parti libéral qui se présentent dans un bastion du principal adversaire à engager de fortes dépenses électorales.

#### **TABLEAU 9.**

#### **Résumé des dépenses totales moyennes des candidats du Parti libéral du Québec (PLQ) et du Parti québécois (PQ) par type de circonscription**

	Moyenne des dépenses des candidats (en \$)			
	Dépenses totales des candidats du Parti québécois	Toutes les circonscriptions en excluant les châteaux forts	Dans les châteaux forts du PLQ	Dans les châteaux forts du PQ
<b>PLQ</b>	44 798,33	45 843,90	45 195,70	41 277,73
<b>PQ</b>	32 947,94	36 019,69	21 920,74	38 169,83

#### **Faits saillants :**

- Le Parti libéral du Québec est le parti qui dépense le plus en fonction de ce qui lui est permis, au niveau des candidats et au niveau national.
- On observe un déclin particulièrement fort des dépenses des candidats en proportion du maximum autorisé par la Loi électorale chez le Parti québécois alors que la proportion des dépenses du parti augmente constamment depuis 1989.
- Il y eut une baisse marquée des dépenses du Parti libéral du Québec pour l'élection générale de 2008 par rapport au plafond de dépenses autorisées.
- 2003 est la seule année d'élection générale où l'Action démocratique du Québec a eu des dépenses nationales de parti importantes (97,63 %) par rapport à la limite autorisée et comparable à celles du PLQ et du PQ.
- En 2007 et 2008, pour l'ensemble des candidats de Québec solidaire et pour une majorité des candidats de l'Action démocratique du Québec, ce sont les partis politiques qui se sont portés garants des dépenses locales de circonscription. Cette stratégie permet de maximiser le remboursement des dépenses électorales par l'État québécois.
- Tous partis politiques confondus, le poste budgétaire de dépenses le plus important pour les candidats est la publicité. Vient ensuite l'achat de biens et services.
- Les caractéristiques des circonscriptions dans lesquelles les candidats se présentent, en l'occurrence la qualification de château fort, ont un effet sur le niveau des dépenses totales engagées par un candidat pour mener sa campagne. La faible compétition politique semble décourager les candidats du Parti québécois et du Parti libéral qui se présentent dans un château fort du principal adversaire à engager de fortes dépenses électorales. C'est particulièrement vrai pour les candidats du Parti québécois. Pendant les élections générales tenues de 2003 à 2008, les candidats du Parti québécois se présentant dans des bastions libéraux ont dépensé en moyenne 14 663,83 \$ de moins que les autres candidats péquistes. Inversement, les libéraux se présentant dans des bastions péquistes ont dépensé en moyenne 4 342,84 \$ de moins que les autres candidats libéraux.



## Chapitre 3.

# La nature du candidat et du parti influencent-ils les dépenses électorales?

Le troisième chapitre tente de déterminer dans quelle mesure la nature du candidat présenté par un parti dans une circonscription donnée influence le niveau et le type de dépenses électorales des candidats<sup>9</sup>. Les quatre caractéristiques étudiées sont :

1. le sexe du candidat (Gidengil et al. 2004; Johnston et Matthews, 2004; Matsusaka et Palda, 1999);
2. le fait pour un candidat de se présenter dans une circonscription où son parti fut vainqueur lors du dernier scrutin général (Bélanger et Nadeau, 2005; Carmichael 1990; Krashinsky et Milne 1985; Young, 1998);
3. le fait d'être un ministre sortant (mêmes références que la caractéristique précédente);
4. le fait pour un candidat d'avoir remporté son élection (mêmes références que la caractéristique précédente).

La première section du chapitre présente les résultats d'analyses bivariées réalisées pour les candidats de chacun des partis étudiés (PLQ, PQ, ADQ<sup>10</sup>) indépendamment des autres pour chacune de ces quatre caractéristiques. Par exemple, on a comparé les dépenses des candidats libéraux entre eux en fonction de leur sexe, des circonscriptions où le parti est sortant, des circonscriptions où le candidat libéral est un ministre sortant et celle où les candidats ont réussi à se faire élire. On a ensuite procédé aux mêmes analyses pour les candidats du Parti québécois et ceux de l'Action démocratique du Québec.

La seconde section présente une analyse par régression multiple des trois premières caractéristiques en ne distinguant pas l'appartenance partisane des candidats. Autrement dit, on compare les candidats possédant l'une ou l'autre des caractéristiques à tous les autres candidats et non seulement aux candidats de la même formation politique. Grâce à l'ajout de variables contrôles permis par l'analyse par régression multiple on peut vérifier la validité des résultats trouvés entre les candidats d'un même parti dans la première section.

9. L'adoption d'une nouvelle carte électorale en 2001 affecte le territoire de 8 circonscriptions. Nous ne pouvons établir l'historique de la politique (réélection, parti sortant, etc.) dans ces 8 cas particuliers pour l'élection de 2003 utilisée dans les analyses de ce chapitre. Par conséquent, ces circonscriptions ont été retirées de l'analyse. Le détail de ces changements se trouve à l'annexe 3.

10. Le peu de données disponibles pour Québec solidaire ne nous permet pas de procéder à des analyses.

### 3.1 Analyses bivariées descriptives de la nature des candidats d'un même parti sur leurs dépenses de campagne et sur le type de dépense effectuée

#### Le sexe du candidat

Les dépenses électorales peuvent-elles être influencées par le sexe du candidat? Les analyses bivariées réalisées portent à croire que le sexe du candidat est à considérer pour l'Action démocratique du Québec et pour le Parti québécois selon certaines années électorales et selon certains types de dépenses. Au Parti libéral du Québec, rien ne révèle que le sexe du candidat puisse être lié aux dépenses électorales.

Au cours des élections générales de 2003 à 2008, les candidates de l'Action démocratique du Québec ont significativement plus dépensé en publicité, en moyenne 7,5 points de pourcentage de plus, par rapport au plafond autorisé des dépenses électorales que leurs homologues masculins (seuil de 0,05). En 2003, c'est en moyenne 63,9 % des dépenses des candidates de l'ADQ qui furent alloués à la publicité alors que ce ratio était de 56 % pour les candidats masculins (seuil de 0,05). Toujours en 2003, bien qu'elles aient alloué une plus grande proportion de leurs dépenses à la publicité, les candidates ont dépensé au total beaucoup moins que les candidats par rapport à la limite autorisée, soit 14,82 points de pourcentage de moins pour mener leur campagne. Cette différence est significative au seuil de 0,05. Par ailleurs, lors des campagnes électorales de 2003 à 2008, on observe que les candidates de l'ADQ dépensent significativement moins que les candidats en frais de déplacement et de repas, en moyenne 2,6 points de pourcentage de moins, en proportion de leurs dépenses électorales totales effectuées (seuil 0,05).

Pour les candidats du Parti québécois, le sexe du candidat semble avoir une importance différenciée selon l'élection générale. Les femmes de ce parti ont alloué en moyenne 2,1 points de pourcentage de moins en argent à la location de locaux que leurs homologues masculins en proportion de leurs dépenses électorales totales lors des trois élections générales étudiées (seuil de 0,05). D'ailleurs, toutes élections générales étudiées confondues, on remarque que les candidates du Parti québécois dépensent en moyenne 2,8 points de pourcentage de moins que les candidats du parti en biens et services, et ce, à un seuil de signification de 0,05. À l'élection générale de 2003, les candidates de sexe féminin du Parti québécois ont dépensé en moyenne 3014,06 \$ de plus que leurs homologues masculins en publicité, soit environ 2,8 points de pourcentage de plus (seuil de 0,05). L'élection subséquente, il n'y avait pas de différence significative entre les candidats de sexe masculin et féminin du PQ par rapport aux dépenses en publicité. En 2008, cependant, il y a eu un revirement de situation. Les hommes ont dépensé en moyenne près de 2593,14 \$ de plus que les candidates du PQ en publicité (seuil de 0,05), mais aussi près de 456,06 \$ de plus, en moyenne, en location de locaux (seuil de 0,05) et près de 2978,65 \$ de plus, en moyenne, en biens et services (0,05). Enfin, en 2008 les candidats de sexe masculin du Parti québécois ont dépensé en moyenne 10,6 points de pourcentage de plus que les candidats de sexe féminin par rapport à la limite électorale autorisée pour les dépenses de candidats (seuil de 0,05), ce qui fait que les candidates du PQ ont en moyenne dépensé 6635,18 \$ de moins au total pour leur campagne que les candidatures masculines (seuil de 0,05) en 2008.

## Ministres sortants et dépenses électorales

Les dépenses des ministres sortants sont-elles différentes des dépenses réalisées par les autres candidats du parti? Nous supposons qu'il existe une relation positive entre le fait d'être un ministre sortant et la somme dépensée pour faire campagne. En effet, il est fort probable que les ministres sortants dépensent plus que les autres en raison du fait que ce sont généralement des candidats-vedettes et qu'ils disposent généralement d'une équipe de campagne plus importante ainsi que plus de moyens que les candidats en lesquels le parti voit peu de chance d'élection. D'un autre côté, la relation peut être inexistante si l'accent mis sur les ministres sortants lors de la campagne est réalisé avec les dépenses nationales du parti (par exemple pour les publicités télévisuelles et radiophoniques) et non avec celles des candidats eux-mêmes.

Pour déterminer si les dépenses d'un candidat sont influencées par le fait d'être un ministre sortant qui tente de se faire réélire, nous avons utilisé comme données les dépenses de circonscription de tous les candidats péquistes qui ont siégé, à un moment ou un autre, au conseil des ministres durant la 36<sup>e</sup> législature et qui ont tenté une réélection en 2003. Pour les élections générales de 2007 et de 2008, nous avons procédé de la même manière, mais avec les ministres libéraux.

On constate qu'à l'élection générale de 2003 les ministres péquistes sortants ont dépensé en moyenne 6103,27 \$ de plus au total que tous les autres candidats de leur formation (seuil de 0,05)<sup>11</sup>. Les dépenses en publicités constituent la part la plus importante de ces dépenses supplémentaires suivies par les biens et services et enfin la location de locaux. Cependant, les candidats du PQ qui sont des ministres sortants allouent près de 3,1 points de pourcentage de moins aux dépenses en frais de déplacements et de repas (seuil de 0,05).

Aux élections de 2007 et de 2008, bien que les données suggèrent que les ministres sortants libéraux aient dépensé légèrement plus que les autres candidats de leur formation, rien n'est statistiquement significatif. Par contre, on observe à l'élection de 2007, que les ministres sortants ont dépensé près de 4 points de pourcentage de plus en biens et services que les autres candidats de leur formation (seuil de 0,05). Et, en 2008, ils ont dépensé 1,83 points de pourcentage (seuil de 0,05) de plus en location de locaux que les autres candidats de leur formation, mais près de 5,64 points de pourcentage (seuil de 0,05) de moins en moyenne pour la publicité. Encore une fois, ces résultats montrent que les candidats libéraux semblent dépenser autant qu'il leur est possible, peu importe la nature du candidat.

## Le candidat du parti sortant de la circonscription

Le fait pour un candidat de se présenter dans une circonscription où son parti fut vainqueur lors du dernier scrutin général peut-il influencer le schéma de dépense? En d'autres mots, le fait que le parti du candidat d'une circonscription soit sortant ou non dans une circonscription se reflète-t-il dans les sommes dépensées par le candidat lors d'une campagne électorale? On pourrait croire que dans les circonscriptions où le parti est sortant le candidat engage des dépenses de moindre importance notamment en publicité en raison de la notoriété du parti. Inversement, il est possible de penser que les dépenses seront plus élevées pour un candidat dont le parti est sortant s'il craint de ne pas être élu en raison d'une plus forte compétition électorale dans la circonscription ou si simplement le candidat utilise un bureau de campagne et fait appel à une plus grande équipe que les autres candidats, dont le parti n'est pas sortant, considérant ses chances de l'emporter.

11. La relation entre les dépenses de campagne des ministres sortantes péquistes et des autres candidats du Parti québécois disparaît lorsqu'on procède à une analyse par régression multiple. Voir la deuxième section du chapitre trois.

Les résultats des analyses bivariées montrent que pour les trois élections générales comprises entre 2003 et 2008, les candidats du Parti libéral du Québec se présentant dans une circonscription détenue par le parti avant le déclenchement des élections dépensent en moyenne 2 566 \$ de plus que les candidats libéraux se présentant dans une circonscription non détenue par le parti (seuil de 0,05). Ces sommes supplémentaires sont dépensées en biens et services et en location de locaux. Pour leur part, les candidats du Parti libéral du Québec qui se sont présentés dans des circonscriptions non détenues par les libéraux avant les élections ont dépensé plus en publicité, en moyenne 3,15 points de pourcentage de plus (seuil de 0,05), en proportion de leurs dépenses totales que ceux se présentant dans celles détenues par le parti avant le déclenchement des élections. Ils ont aussi dépensé environ 1,5 points de pourcentage de plus en frais de voyages et de repas, en proportion de leurs dépenses totales que ceux se présentant dans les circonscriptions détenues par le parti avant le déclenchement des élections (de 0,05).

Le même phénomène se produit pour les candidats du Parti québécois et de l'Action démocratique du Québec, mais de façon plus marquée. Les péquistes qui se présentent dans une circonscription dont le parti est sortant dépensent en moyenne 12 247 \$ de plus (seuil 0,05). Cette somme s'élève à près de 16 981 \$ en moyenne pour les adéquistes se présentant dans une circonscription dont le parti est sortant (seuil 0,05). Les candidats péquistes se présentant dans une circonscription, non précédemment détenue par le parti, allouent en moyenne 1,7 points de pourcentage de plus au frais de voyage et de repas en circonscription par rapport à leurs dépenses totales que les candidats se présentant dans une circonscription où le parti est sortant (seuil 0,05). Les candidats de l'ADQ et du PQ se présentant dans une circonscription où leur parti est sortant réalisent aussi de plus grandes dépenses par rapport à la limite électorale permise que les candidats se présentant dans une circonscription où leur parti n'est pas sortant. En effet, la proportion des dépenses par rapport à la limite s'élève en moyenne de 30,4 points de pourcentage pour les candidats péquistes et de 28,8 points de pourcentage en moyenne pour les candidats adéquistes (0,0001). La moyenne des candidats adéquistes est gonflée par l'élection générale de 2007 où les candidats des cinq circonscriptions sortantes du parti ont dépensé en moyenne près de 65 points de pourcentage de plus par rapport à la limite permise que ceux des circonscriptions non sortantes.

### **Dépenses et victoires électorales**

Les candidats qui sortent vainqueur de l'élection ont-ils plus dépensé que les candidats défaits d'un même parti? On pourrait d'abord croire que ceux qui réussissent à se faire élire dans un parti ont plus dépensé pour mener leur campagne notamment dans le but d'augmenter leur visibilité dans la circonscription autant sur le terrain qu'en publicité. Il est aussi possible de penser qu'il n'y a pas de différence entre les dépenses des candidats élus et défaits d'un parti du fait que la variable des dépenses ne permet pas de quantifier toutes les ressources dont disposent les candidats pour faire campagne. Par exemple, un candidat élu peut avoir déclaré moins de dépenses qu'un autre défait, mais avoir disposé de beaucoup plus d'heures de travail bénévole pour mener à bien sa campagne. De plus, les partis politiques dépensent également pour leurs candidats. Nous ne connaissons pas avec exactitude la répartition des montants dépensés par un parti pour chacun de leurs candidats. Cela implique que la valeur exacte des dépenses par candidat est difficile à obtenir et rend l'analyse de cette donnée difficile.

Après avoir procédé à quelques analyses bivariées, les données montrent qu'il existe une différence de moyenne significative entre les dépenses électorales totales d'un candidat élu et d'un candidat défait seulement pour l'Action démocratique du Québec et le Parti québécois au cours des élections générales de 2003 à 2008. Avec un seuil de signification de 0,05, on sait que les candidats de l'ADQ<sup>12</sup> qui ont réussi à se faire élire dépensent en moyenne près de 7889 \$ de plus que leurs collègues défaits (Tableau 10). Pour un même seuil de signification statistique, on sait que cette somme s'élève à près de 9009 \$ pour les candidats du PQ qui se font élire (Tableau 11). Les sommes supplémentaires dépensées par les candidats du PQ qui se font élire sont principalement allouées à la publicité (en moyenne 52,7 %), suivies par la fourniture de biens et services (30,6 %). La location de locaux (8,2 %) et les frais de repas et de déplacements (8,2 %) se partagent la troisième place comme poste de dépenses plus importantes et les dépenses non déclarées la dernière (0,3 %). Dans le cas des candidats élus de l'ADQ, les sommes supplémentaires dépensées sont allouées dans les proportions suivantes : 43,7 % en biens et services, 40,8 % en publicité, 13,2 % en frais de déplacements et de repas, 2,9 % en location de locaux et le reste (0,4 %) en dépenses non réclamées. Les candidats du PQ qui se font élire privilégient donc plus la publicité tandis que ceux de l'ADQ - parti moins dominant - privilégient les dépenses en biens et services.

Pour le Parti libéral du Québec, la différence n'est que d'environ 678,80 \$ entre les candidats qui se font élire et ceux qui sont défaits et elle n'est pas significative. Cette différence non significative dans les dépenses moyennes est expliquée par le fait que les candidats du PLQ qui ne réussissent pas à se faire élire dépensent en moyenne 3,26 points de pourcentage de plus en publicité (seuil 0,05), mais dépensent 3,56 points de pourcentage de moins en biens et services (seuil 0,05) et près de 0,9 points de pourcentage de moins en location de locaux (seuil de 0,05). Le tout annule donc pratiquement la différence. D'ailleurs, on observe que c'est à l'élection de 2007, où le Parti libéral du Québec forma un gouvernement minoritaire, que les sommes les plus importantes dépensées en publicité par les candidats défaits eurent lieu (seuil de 0,05). Pour ce qui est de Québec solidaire, les données sont insuffisantes pour tirer en des analyses.

#### **TABLEAU 10.**

#### **Test de différence des moyennes entre les dépenses électorales totales des candidats de l'Action démocratique du Québec et le fait d'être élu ou pas pour les élections de 2003 à 2008**

Dépenses totales des candidats de l'ADQ (dec_adq_total)	n	Moyenne	Écart-type
Non élu (0)	320	13 082,08	16 735,58
Élu (1)	52	21 071,81	17 492,87

$H_0 = \text{moyenne (0)} - \text{Moyenne (1)} \leq 0$

$t = -3,1728$

Degré de liberté = 370

Rejet de  $H_0$  significatif à  $p < 0,001$

12. Les rapports de dépenses de l'ADQ en 2003 pour les circonscriptions de Gatineau, Saint-Laurent et Robert-Baldwin non pas été produits.

**TABLEAU 11.**

**Test de différence des moyennes entre les dépenses électorales totales des candidats du Parti québécois et le fait d'être élu ou pas pour les élections de 2003 à 2008**

Dépenses totales des candidats du PQ (dec_pq_total)	n	Moyenne	Écart-type
Non élu (0)	242	29 752,68	16 571,53
Élu (1)	133	38 761,87	8870,708

Ho= moyenne (0) - Moyenne (1)  $\leq$  0

t= -5,8255

Degré de liberté = 373

Rejet de Ho significatif à  $p < 0,0001$ .

### 3. 2 Analyses par régression multiple de la nature des candidats sur leurs dépenses électorales totales

Après ces premières analyses bivariées réalisées entre les candidats d'un même parti, nous avons procédé à une analyse par régression multiple. En effet, cette première étape nous permet de nous faire une idée de la relation entre chacune de ces variables et les dépenses électorales. Cependant, les coefficients estimés peuvent être biaisés. Dans la régression bivariée, les effets existants d'autres variables sont intégrés dans le seul coefficient estimé. L'analyse par régression sur plusieurs variables indépendantes va nous permettre de déterminer avec plus d'exactitude l'effet de la nature du candidat et du parti sur les dépenses électorales. L'ajout de différentes variables dans un même modèle, nous permet de contrôler leurs effets sur les dépenses. Elles nous permettent de filtrer les effets induits par celles-ci sans biaiser les autres coefficients estimés. Dans ce cas-ci, nous agrégeons les données des candidats de tous les partis et y ajoutons des variables de contrôle. Les résultats obtenus se retrouvent dans le tableau suivant :

**TABLEAU 12.**

**Régression de la variable des dépenses totales des candidats en fonction de cinq variables explicatives pour les élections tenues entre 2003 et 2008**

Variables contrôles	Coefficient	Erreur-type	Valeur de P
Sexe féminin	1 405,538	1 169,016	0,232
Ministre sortant	-128,4902	781,402	0,870
Parti sortant	16 239,9	1202,843	0,000
Année 2007	-4 786,634	639,4869	0,000
Année 2008	-8 328,974	745,6135	0,000
Constante	29 322,38	1 141,62	0,000

$R^2 = 0.1990$  ;  $N = 1098$

Les données agrégées des dépenses électorales des candidats de tous les partis - PLQ, PQ, ADQ - ne permettent pas de voir s'il y a une différence significative entre le montant total dépensé par les femmes ou les hommes candidats dans leur circonscription lors des élections générales québécoises tenues entre 2003 et 2008 (Tableau 12). L'ajout de variables de contrôle fait disparaître l'effet du sexe du candidat sur le niveau de dépenses totales de tous les partis. Cependant, en acceptant un seuil de signification statistique de 0,1, l'analyse par régression multiple réalisée uniquement pour les candidats de l'ADQ semble indiquer, malgré l'ajout de variables de contrôle, que le sexe du candidat peut expliquer les dépenses électorales des candidats de ce parti. Les femmes dépenseraient en moyenne 3 315,60 \$ de moins que les hommes pour mener leur campagne (Tableau 13). L'analyse par régression multiple ne nous permet plus de dire qu'il y a un lien entre les dépenses totales et le sexe des candidats. En effet, cela nous informe que, dans l'analyse bivariée, il y avait d'autres effets qui n'avaient pas été filtrés par d'autres variables et qui avaient été attribués au sexe du candidat.

Les ministres sortants, quant à eux, ne dépensent ni statistiquement plus, ni statistiquement moins que tout autre candidat en campagne électorale selon les résultats de la régression. Plus tôt, dans la première partie du chapitre 3, on a vu que les ministres sortants péquistes dépensaient plus pour mener leur campagne que les autres candidats péquistes. Bien qu'ils puissent dépenser statistiquement plus que les autres candidats péquistes en analyse bivariée, la régression montre que les ministres sortants péquistes ne dépensent pas plus en moyenne que les autres candidats du parti (Tableau 14). L'ajout de variables de contrôle rend la relation trouvée précédemment triviale.

Le résultat le plus probant de cette analyse par régression multiple revient à la variable «Parti sortant». Le candidat du parti sortant d'une circonscription dépense en moyenne 16 239,90 \$ de plus que les autres candidats (seuil de 0,05), en contrôlant pour toutes les autres variables dans le modèle. Dans les circonscriptions où l'Action démocratique du Québec est sortante, ses candidats dépensent en moyenne 24 737,14 \$ de plus que les autres membres de la formation qui se présentent (Tableau 13). Lorsque le Parti québécois est sortant dans une circonscription, son candidat dépense en général 11 246,54 \$ de plus pour mener sa campagne que les autres candidats du parti (Tableau 14). Enfin, pour les candidats libéraux qui se présentent dans une circonscription où le parti est sortant, les résultats des analyses ne nous permettent pas d'affirmer que ceux-ci dépensent plus que les autres candidats du parti (Tableau 15). Finalement, l'analyse par régression multiple nous permet de voir qu'en 2007 les candidats ont dépensé en moyenne 4 786,63 \$ de moins que l'année 2003 pour mener leur campagne et, en 2008, 8 328,97 \$ de moins par rapport à 2003.

**TABLEAU 13.**  
**Régression de la variable des dépenses totales des candidats de l'ADQ en fonction de cinq variables explicatives**

Variables contrôles	Coefficient	Erreur-type	Valeur de P
Sexe féminin	-3 315,603	1 829,79	0,072
Ministre sortant	-	-	-
Parti sortant	24 737,14	2 452,729	0,000
Année 2007	-17 524,87	1 508,931	0,000
Année 2008	-22 970,27	1 451,051	0,000
Constante	25 431,24	1 458,694	0,000

$R^2 = 0,4176$ ;  $N = 364$

**TABLEAU 14.**

Régression de la variable des dépenses totales des candidats du PQ en fonction de cinq variables explicatives

Variables contrôles	Coefficient	Erreur-type	Valeur de P
Sexe féminin	-1 473,512	1 515,978	0,333
Ministre sortant	- 180,665	976,694	0,854
Parti sortant	11 246,540	1 778,002	0,000
Année 2007	246,816	1 141,012	0,829
Année 2008	-7 736,182	1 474,264	0,000
Constante	31 336,350	1 916,033	0,000

R<sup>2</sup> = 0,2322 ; N=367

**TABLEAU 15.**

Régression de la variable des dépenses totales des candidats du PLQ en fonction de cinq variables explicatives

Variables contrôles	Coefficient	Erreur-type	Valeur de P
Sexe féminin	924,035	1 160,604	0,427
Ministre sortant	-293,585	696,067	0,674
Parti sortant	1 797,555	1 177,565	0,129
Année 2007	4 580,837	485,075	0,000
Année 2008	1 920,438	545,134	0,001
Constante	41 601,93	991,444	0,000

R<sup>2</sup> = 0,072 ; N= 367

**TABLEAU 16.**

Tableau comparatif des résultats des régressions des dépenses totales des candidats en circonscriptions par parti.

Variables	L'ADQ	Le PQ	Le PLQ
Sexe féminin	-3 315,60	-1 473,51	924,04
Ministre sortant	-	-180,67	-293,59
Le parti sortant	24 737,14***	11 246,54***	1 797,56
Année 2007	- 17 524,87***	246,82	4 580,83***
Année 2008	-22 970,27***	-7 736,18***	1 920,44***
Constante	25 431,24	31 336,35	41 601,93
R <sup>2</sup>	0,41	0,23	0,072

\* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001.

L'ensemble des données présentées dans le chapitre trois nous permet de mieux comprendre l'influence que peut avoir la nature d'un candidat ou d'un parti politique sur les dépenses électorales.

Comme nous pouvons le constater sur le tableau 16, ces résultats nous permettent de supposer que le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec ont développé une stratégie de dépenses électorales ciblant les circonscriptions où les chances d'élection sont plus importantes alors que le Parti libéral du Québec, disposant de moyens financiers plus importants, semble favoriser un modèle de dépenses similaire pour tous ses candidats qu'importe leur nature.



---

**Faits saillants :**

- Le sexe du candidat joue, de manière variable, sur le type de dépenses réalisées par les candidats de l'Action démocratique du Québec et du Parti québécois selon les analyses bivariées. Cependant, en contrôlant pour toutes les autres variables, le sexe ne semble pas influencer le niveau total des dépenses de campagne.
  - De l'élection générale de 2003 à 2008, les candidates de l'Action démocratique du Québec ont en moyenne dépensé 7,5 points de pourcentage de plus en publicité que les candidats du parti. De plus, entre 2003 et 2008 elles ont dépensé 2,6 points de pourcentage de moins que les candidats masculins en frais de repas et de déplacement.
  - Au Parti québécois, les femmes ont alloué 2,1 points de pourcentage de moins en argent à la location de locaux et 2,8 points de pourcentage de moins en biens et services que les candidats masculins pour les élections de 2003 à 2008. En 2003, elles ont plus dépensé en publicité, mais à l'élection de 2008, ce fut au tour des candidats masculins de dépenser plus en publicité. D'ailleurs, en 2008, les candidates du Parti québécois ont dépensé 10,6 points de pourcentage de moins en argent que les candidats du même parti par rapport à la limite électorale autorisée.
  - Pour les trois élections générales comprises entre 2003 et 2008, les candidats du PLQ se présentant dans une circonscription détenue par le parti avant le déclenchement des élections dépensent en moyenne 2566 \$ de plus que les candidats libéraux se présentant dans une circonscription non détenue par le parti sans contrôler pour les autres variables. Les candidats du PQ qui se sont présentés dans une circonscription dont le parti est sortant dépensent en moyenne environ 12 247 \$ de plus. Cette somme s'élève à près de 16 981 \$ en moyenne pour les adéquistes se présentant dans une circonscription dont le parti est sortant.
  - Pour les trois élections générales comprises entre 2003 et 2008, les candidats de l'Action démocratique du Québec se présentant dans une circonscription détenue par le parti avant le déclenchement des élections dépensent en moyenne 24 737,14 \$ de plus que les autres membres de la formation qui se présentent dans une circonscription non détenue par le parti. Lorsque le Parti québécois est sortant dans une circonscription son candidat dépense en général 11 246,54 \$ de plus pour mener sa campagne que les autres candidats du parti. Enfin, pour les candidats libéraux qui se présentent dans une circonscription où leur parti est sortant, nous ne pouvons pas affirmer que ceux-ci dépensent plus que les autres candidats du parti.
  - Malgré les résultats des analyses bivariées, l'analyse par régression multiple, c'est-à-dire en contrôlant pour d'autres facteurs susceptibles d'influencer les dépenses électorales, nous montre que les ministres sortants, quant à eux, ne dépensent ni statistiquement plus, ni statistiquement moins que tout autre candidat en campagne électorale.
  - Tous les partis confondus, un parti sortant, en contrôlant pour toutes avec d'autres variables qui pourraient influencer les dépenses électorales, dépense de manière générale davantage (16 239,9 \$) que les autres partis politiques.
  - Il existe une différence de moyenne significative entre les dépenses électorales totales des candidats élus et défaits d'une même formation politique seulement pour l'Action démocratique du Québec et le Parti québécois au cours des élections générales de 2003 à 2008. Les candidats de l'ADQ qui ont réussi à se faire élire dépensent en moyenne près de 7889 \$ de plus que les candidats non élus. Cette somme s'élève à 9009 \$ pour les candidats du PQ.
-

## Chapitre 4.

# Analyse des dépenses électorales sur la participation électorale des citoyens

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur les études électorales (Duval, 2005) nous présente une recension des recherches majeures sur la participation électorale. Ce rapport permet de constater que les nombreuses études tentant d'évaluer les déterminants qui composent le taux de participation électorale des citoyens d'un État relèvent deux catégories distinctes. On retrouve d'abord les facteurs socioéconomiques comme le revenu, la scolarité, la langue, etc. Suivent ensuite les variables politiques et institutionnelles<sup>13</sup> comme le nombre effectif de partis en compétition dans une circonscription. Pour estimer l'impact des dépenses électorales sur la participation électorale des citoyens du Québec, nous avons eu recours à des modèles de régressions linéaires multiples utilisant de telles variables.

Dans le premier modèle, pour mesurer l'effet des dépenses électorales cumulées des candidats et partis par électeur dans chacune des circonscriptions sur le taux de participation électorale, nous avons utilisé comme variable de contrôle l'année de l'élection générale et la variable du taux de participation à l'élection précédente. La variable année permet de mettre en contexte l'élection.

Dans le second modèle, on a ajouté aux variables du premier modèle les variables de contrôle de nature géographique et économique suivantes : la densité de la population dans les circonscriptions (hab./km<sup>2</sup>), le taux de chômage (nombre de chômeurs/pop. active de la circonscription) et le revenu moyen des familles de la circonscription (revenu total des ménages / le nombre de ménages). Avec ce modèle, nous voulons vérifier et préciser quels facteurs économiques influencent le taux de participation des citoyens dans une circonscription. Nous nous attendons à un effet négatif entre ces trois variables et le taux de participation électorale.

Dans le dernier modèle, on ajoute la variable politique du nombre effectif de partis à l'élection précédente et cinq variables sociodémographiques : la proportion de la population qui est immigrante (nombre d'immigrants/pop. de la circonscription) et la proportion de jeunes de 25 ans et moins résidant dans la circonscription (nombre de jeunes/pop. de la circonscription), la proportion de propriétaires (nombre de propriétaires/pop. de la circonscription), la proportion des personnes détenant un diplôme universitaire (nombre de diplômés universitaires/pop. de la circonscription) et la proportion des personnes parlant français à la maison (nombre de personnes parlant français à la maison/pop. de la circonscription). Nous croyons qu'il aura un effet positif du nombre effectif de parti dans une circonscription, de la proportion de propriétaire, de francophone et de celle des personnes détenant un diplôme universitaire sur le taux de participation. Pour les deux autres variables, notre hypothèse est qu'elles auront un impact négatif. L'ajout de ces variables permet de préciser le modèle des variables qui influence le taux de participation.

13. Les données utilisées proviennent des rapports des résultats officiels du scrutin et des renseignements sur les circonscriptions électorales provinciales disponibles dans la page officielle du Directeur général des élections du Québec (<http://www.electionsquebec.qc.ca/>)

**TABLEAU 17.****Sommaire des relations attendues entre les variables explicatives et le taux de participation**

Variables indépendantes	Relations attendues sur le taux de participation
Dépenses électorales	Positive
Nombre effectif de partis	Positive
Proportion de francophones	Positive
Proportion de propriétaires	Positive
Taux de chômage	Négative
Densité de la population	Négative
Proportion d'immigrants	Négative
Proportion de jeunes (0-25 ans)	Négative
Proportion de diplômés universitaires	Positive
Revenu moyen dans la circonscription	Positive

**Résultats des trois modèles de régressions linéaires****Taux de participation à l'élection précédente et année de l'élection :**

Deux variables — le taux de participation électorale à l'élection précédente et l'année de l'élection générale — s'avèrent significatives dans les trois modèles. Cela indique qu'il y a des effets propres à ces variables qui ne sont pas expliqués par les autres variables et qui ont une incidence sur le taux de participation (voir le tableau 18). Les circonscriptions, à l'élection de 2007, avaient un taux de participation significativement plus élevé qu'à l'élection générale de 2003 d'entre 7 et 9 points de pourcentage de plus en moyenne selon le modèle de régression observé. À l'élection de 2008, les circonscriptions avaient un taux de participation électorale plus bas en moyenne (entre 5 et 8 points de pourcentage de moins selon le modèle) qu'à l'élection générale de 2003. Le taux de participation à l'élection précédente, quant à lui, explique, en contrôlant différentes variables selon le modèle, entre près de 70 % et 99 % du taux de participation électorale.

**La densité de la population :**

Dans le second modèle de régression où il y a ajout de variables géographique et économique, on constate qu'une augmentation d'un habitant par kilomètre carré dans une circonscription fait diminuer de 0,0000036 points de pourcentage le taux de participation. Ce qui est très faible. Il faudrait y avoir une augmentation fulgurante de la densité de la population d'une circonscription pour voir son taux de participation chuter. Entre 2003 et 2008, la moyenne de la densité des circonscriptions du Québec a d'ailleurs chuté, et non augmenté, en passant de 1463,383 hab./km<sup>2</sup> à 1206,545 hab./km<sup>2</sup>. Laurier-Dorion était la circonscription la plus densément peuplée en 2003 avec ses 12331,13 hab./km<sup>2</sup>. Cependant, en 2007, Mercier l'a détrônée en passant de 11 877,35 hab./km<sup>2</sup> à 12 375,51 hab./km<sup>2</sup>, ce qui fait une augmentation de 498,16 hab./km<sup>2</sup>. Cette augmentation selon le modèle aurait eu un impact négatif d'environ 0,18 % sur le taux de participation électorale dans la circonscription de Mercier en 2007, ce qui est minime. Enfin, notons qu'on perd la signification statistique de la variable de la densité de la population des circonscriptions dans le troisième modèle. Les variables supplémentaires, incluses dans le troisième modèle, ne laissent plus assez de variation inexpliquée pour que l'effet de la densité de la population soit significatif. Cette situation est peut-être également occasionnée par le fait que les données de densité pour les élections de 2007 et de 2008 sont identiques puisqu'il n'y a pas eu de recensement durant l'intervalle qu'il y a eu entre ces élections générales.

### **Le taux de chômage :**

Pour ce qui est du taux de chômage, il semblerait qu'une circonscription qui passerait de 0 à 100 % de sa population sur le chômage verrait son taux de participation électorale chuter de près de 29 points de pourcentage selon les résultats du deuxième modèle et de 15 points de pourcentage selon les résultats du troisième modèle. Dans les faits, il est pratiquement impossible d'observer une telle chute drastique de la participation électorale d'une circonscription, car le taux de chômage moyen d'une circonscription ne varie que de quelques pourcentages tout au plus par année.

### **Le revenu moyen des ménages d'une circonscription :**

La variable du revenu moyen des ménages de la circonscription, elle, est statistiquement significative dans le deuxième modèle, mais pas pour le troisième. Encore une fois ici, la relation n'est plus significative car d'autres variables incluses dans le troisième modèle expliquent également une part du revenu moyen. Ces variables peuvent être, par exemple, la proportion de diplômés universitaires, de propriétaires ou d'immigrants. L'inclusion de ces variables ne laisse plus assez de variation inexplicée au revenu moyen pour que le coefficient estimé soit statistiquement significatif. Le deuxième modèle indique qu'une augmentation d'un dollar pour le revenu moyen des ménages d'une circonscription fait diminuer le taux de participation de 0,00000534 point de pourcentage (seuil de 0,05). Dans le troisième modèle, la signification statistique disparaît. À l'échelle individuelle, plusieurs chercheurs (Pammett et Leduc, 2003: 28; Gidengil et al. 2004: 108 ; SOM, 2004: 15) ont observé qu'un revenu plus élevé assure une plus grande fréquence du vote. Cependant, ils ont aussi montré que la relation entre ces deux variables n'était pas linéaire. Les plus pauvres ont un taux de participation plus faible. Ce taux augmente à mesure que le revenu augmente. Cependant, à un certain stade, une augmentation du revenu serait en lien avec une diminution de la participation. Puis, au-delà d'un certain seuil de revenu, la participation électorale serait de nouveau en hausse. On peut supposer que nos données agrégées suivent une relation similaire à ce que l'on observe au niveau individuel et que les différentes moyennes de revenu des ménages des circonscriptions se trouvent dans l'intervalle où une augmentation explique négativement la participation électorale.

### **Les dépenses électorales totales par électeur inscrit :**

Le premier modèle de régression et le second basé sur les variables explicatives de nature économique nous permettent de constater que la variable des dépenses électorales totales de tous les partis par électeur inscrit dans une circonscription électorale donnée explique un pourcent du taux de participation électorale dans les circonscriptions électorales québécoises pour la période de 2003 à 2008. Ce résultat est significatif à un seuil de 0,05 dans le premier modèle et à un seuil de 0,05 dans le second. Malgré cette signification statistique, il ne faut pas sauter trop rapidement aux conclusions. Les deux premiers modèles nous permettent seulement de dire que pour que le taux de participation électorale d'une circonscription augmente d'un point de pourcentage, il faut que les dépenses cumulées augmentent d'un dollar par électeur. Pour illustrer, imaginez que les dépenses sont de 150 000 \$ et qu'il y a 45 000 électeurs inscrits dans une circonscription donnée. Cela veut dire que le total des dépenses effectuées par les partis dans cette circonscription doit équivaloir à 195 000 \$ pour que le taux de participation augmente d'un pourcent. De plus, lorsque nous contrôlons pour les variables sociodémographiques, dans le troisième modèle, l'effet des dépenses électorales devient non significatif. Ce troisième modèle semble plus réaliste. Dans le premier est le deuxième modèle, nous excluons les variables sociodémographiques. Cela revient à dire que les variables sociodémographiques n'ont pas d'effet sur la participation électorale. De ce fait, les effets sont attribués aux autres variables restantes dans le modèle. En contrôlant pour les variables sociodémographiques, la part de variation de la participation électorale expliquée par les dépenses par circonscription n'est pas plus significative. Les variables sociodémographiques expliquent une grande partie du taux de participation électorale. L'ajout de ces nouvelles variables nous permet de mieux expliquer la participation électorale dans les circonscriptions québécoises entre 2003 et 2008.

### La proportion de diplômés universitaires, de francophones dans la circonscription et de propriétaires dans la circonscription :

Le proportion de personne possédant un diplôme universitaire, de gens parlant français à la maison ainsi que celle des personnes propriétaires influent positivement sur le taux de participation électorale. Une circonscription dont la concentration de diplômés universitaires passe de 0 à 100 % verrait augmenter de près de onze points de pourcentage sa participation électorale (seuil de 0,05). Dans la même circonscription, une augmentation de 0 à 100 % de gens parlant français à la maison fait augmenter de treize points de pourcentage la participation au scrutin (seuil de 0,05). Une augmentation de la concentration de 0 à 100 % de propriétaires ferait quant à elle augmenter de près de quatre points de pourcentage le taux de participation électorale de la circonscription selon les résultats du troisième modèle.

**TABLEAU 18.**

**Les coefficients de régression de trois modèles de régression du taux de participation électorale québécois en fonction des variables explicatives**

Variables explicatives	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Taux participation (E. précédente)	0,9988019***	0,8886547***	0,6970353***
Nombre effectif de partis (E. précédente)	-	-	0,0022382
Année 2007	0,0922915***	0,0818433***	0,0693853***
Année 2008	-0,0487425***	-0,0617201***	-0,0848109***
Dépenses par élec. Inscrit	0,0101675*	0,0110297**	0,0015862
Densité de la pop.	-	-3,60e-06**	1,90E-06
Prop. d'immigrants	-	-	-0,0566744*
Prop. de propriétaires	-	-	0,0373388*
Prop. de chômeurs	-	- 0,2862964**	-0,150106**
Prop. de jeunes (0-25ans)	-	-	-0,1485958*
Prop. diplômés universitaires	-	-	0,1098036***
Prop. de francophones	-	-	0,1323475***
Revenu moyen des ménages de la cir.	-	-5,34e-07**	-9,78e-09
Constant	-0,1224193	-0,0173183	0,0436445
r <sup>2</sup>	0,8904	0,9021	0,9375

\* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001.

## La proportion de personnes immigrantes

Comme prévu, mais avec un seuil de signification plus faible (seuil de 0,05) que celui des deux cas vus précédemment, le modèle trois nous permet aussi de dire que la présence d'immigrants influence négativement le taux de participation électorale. Une circonscription dont le paysage culturel passerait de 0 à 100 % de population immigrante verrait sa participation électorale diminuer de près de six points de pourcentage. Dans les faits, il est pratiquement impossible qu'une telle situation se produise. Nos données montrent qu'au Québec, entre 2003 et 2008, le plus haut taux d'immigrants observé dans une circonscription fut de 33,4 % et le plus faible fut de 4,9 %. Seules deux circonscriptions étaient composées de plus de 30 % d'immigrants en 2008.

À partir de ces trois modèles de régression il s'est avéré impossible de conclure que les dépenses électorales ont un effet statistiquement significatif sur le taux de participation des Québécois au scrutin. Cependant, il nous apprend que la proportion de jeunes, la proportion d'immigrants et que le taux de chômage, dans la population d'une circonscription, affecte négativement la participation électorale. Inversement, la proportion de propriétaires, la proportion de personnes détenant un diplôme universitaire et la proportion de gens parlant français à la maison affecte positivement le taux de participation électorale lors d'une élection générale québécoise. Ces six variables ajoutées à celle du taux de participation à l'élection précédente et en contrôlant pour l'année d'élection expliquent une grande partie de la variation de la participation électorale québécoise.

# Limites et Perspectives

## Chapitre 1 : Dépenses électorales au Québec : aperçu et réglementation

### Limites

La réglementation permet aux partis politiques québécois de faire des dépenses directes pour leurs propres candidats. Cela rend l'analyse des dépenses des candidats complexe. Nous ne pouvons connaître avec exactitude le montant réel des dépenses de chaque candidat. Le montant des dépenses des partis politiques est ici réparti de manière égale pour l'ensemble des candidats du parti. Cela nous restreint également lorsque nous voulons analyser le total des dépenses par circonscription. Le montant des dépenses totales par circonscription est alors calculé en additionnant les dépenses des candidats d'une circonscription avec le montant des dépenses du parti réparties par candidat pour chaque parti.

### Perspectives

Dans ce premier chapitre, les dépenses sont abordées de manière agrégée pour le Québec. Nous n'abordons pas les dépenses des différentes circonscriptions. Il pourrait être intéressant connaître le montant des dépenses effectuées dans chaque circonscription et de comprendre les circonscriptions où la plus grande proportion d'argent est dépensée. Il serait également intéressant d'observer l'évolution des dépenses au fil des différentes élections. Au fil des élections, est-ce les mêmes circonscriptions qui dépensent le plus d'argent en proportion du nombre d'électeurs de la circonscription? De même, est-ce le même parti politique qui est en tête des dépenses d'une circonscription, où est-ce que cela peut varier au fur et à mesure des années?

Ces descriptions seraient toujours limitées par la limite imposée de la répartition des dépenses des partis politiques. Cependant, la loi, sans restreindre les moyens des partis, pourrait imposer aux dépenses des partis politiques de devenir nominale afin de pouvoir attribuer de manière spécifique le montant exact des dépenses de chaque candidat.

## Chapitre 2 : La nature des dépenses électorales dans le temps et l'espace

### Limites

Dans le deuxième chapitre, nous tentons de comparer les dépenses des partis politiques et les dépenses des candidats en pourcentage du plafond autorisé par la législation. Nous y observons un déclin des dépenses des candidats. Les partis politiques semblent, quant à eux, compenser cette diminution, principalement dans le cas du Parti québécois. Le problème est similaire à celui du premier chapitre. Les partis compensent et donc établissent des dépenses aux noms de leurs candidats. Cependant, cela nous fait perdre la trace exacte des dépenses des candidats de chaque parti politique.

Lorsque nous analysons la répartition des dépenses des candidats pour différents postes budgétaires, nous nous basons uniquement sur les dépenses déclarées par les candidats. Or, comme nous l'avons vu précédemment, dans certains cas, ce sont les partis politiques qui couvrent l'ensemble des dépenses. Il nous est alors impossible de connaître avec exactitude le montant exact dépensé par les candidats au sein des différents postes budgétaires.

La relation négative des dépenses dans les circonscriptions à faible compétition politique (châteaux forts) est validée en utilisant les données actuelles des candidats d'une circonscription. L'effet de cette relation pourrait être mesuré de manière plus exacte en utilisant les dépenses réelles des candidats et non les dépenses de partis réparties sur l'ensemble des candidats de ce même parti.

## Perspectives

Avec les nouvelles élections de 2012 et de 2014, il serait intéressant de présenter l'évolution de la compétition politique dans le temps, c'est-à-dire en visualisant l'évolution des châteaux forts au sein des différentes élections (par exemples de 2003 à 2014). Cette évolution pourrait alors être à nouveau croisée avec les dépenses des candidats afin de voir si leurs stratégies restent les mêmes dans le temps au sein des circonscriptions appartenant à leurs adversaires.

Il serait également intéressant d'analyser les stratégies de dépenses des autres partis politiques (ADQ/CAQ, QS) au sein des châteaux forts de leurs concurrents. Cela nous permettrait de voir si ceux-ci, ayant des moyens financiers moindres, évitent les dépenses dans les bastions comme le PQ ou le PLQ.

## Chapitre 3 : Les dépenses électorales sont-elles influencées par la nature du candidat et du parti?

### Limites

Dans la première partie de ce chapitre, nous avons recours à des analyses bivariées par régression linéaire. C'est-à-dire, nous y analysons l'effet de différentes variables prises séparément sur les dépenses électorales. Cependant, nous ne devons pas tirer de conclusions trop rapidement par rapport aux résultats de régressions bivariées. En effectuant une analyse bivariée, notre modèle attribue toute la variation enregistrée au sein de notre variable expliquée (dans ce cas-ci, les dépenses électorales) à la seule variable explicative (par exemple le sexe du candidat) intégrée dans le modèle. Cela a pour effet de biaiser, positivement ou négativement, le coefficient de notre estimateur. Ce dernier surévaluera ou sous-évaluera l'effet de notre variable explicative sur notre variable expliquée en fonction du signe (positif ou négatif) du biais.

Bien que réducteurs, ces modèles de régressions bivariées, nous permettent tout de même de mieux comprendre la distribution entre chacune de ces variables prises séparément sur les dépenses électorales. Ils nous donnent une première idée de l'effet que peut avoir une certaine variable qui pourra être a posteriori dans un modèle plus complexe.

Dans la deuxième partie du chapitre, nous développons un modèle par régression multiple afin d'expliquer les dépenses électorales des différents candidats. En contrôlant pour les variables qui peuvent avoir des effets sur les dépenses électorales des candidats, ces modèles nous permettent d'expliquer, avec plus de précision, l'impact indépendant de chacune des variables explicatives sur la variable expliquée (les dépenses électorales des candidats).

Tous les résultats des régressions de ce chapitre ont été effectuées sur les montants de dépenses des différents candidats. Comme mentionné précédemment, le montant des dépenses des candidats est également biaisé. La cause est la manière dont sont réparties les dépenses des partis qui peuvent être attribuées aux différents candidats. Ici encore, améliorer notre mesure des dépenses individuelles liées à chaque candidat pourrait améliorer considérablement la qualité de nos estimations.

### Perspectives

Comme nous l'avons vu dans le chapitre deux, la compétitivité au sein d'une circonscription semble également affecter les dépenses électorales. Dans le modèle d'analyse par régression multiple des dépenses des candidats, nous devrions également contrôler les effets de cette variable. De plus, dans le premier chapitre, nous avons vu que les moyens financiers dont disposent les différents partis varient. Il serait également pertinent de contrôler les effets de la variable du parti afin de mieux évaluer les effets de ces différentes variables explicatives sur les dépenses électorales.



Nous pourrions également étudier de manière plus spécifique les effets de la nature du candidat et du parti propre à chaque année. Cela nous permettrait d'observer les nuances spécifiques à chaque année et de comparer l'évolution de ces caractéristiques au fur et à mesure des différentes années d'élection. Enfin, en ajoutant les résultats des deux dernières élections, cela peut donner des résultats intéressants.

## **Chapitre 4 : Estimation de l'impact des dépenses électorales sur la participation électorale des citoyens.**

### **Limites**

Dans le dernier chapitre, dans un premier temps, nous voulons évaluer l'impact des dépenses électorales sur la participation électorale des citoyens. Dans un deuxième temps, le but était d'évaluer de mesurer l'impact des dépenses électorales sur résultats électoraux tant au niveau des pourcentages de votes obtenus qu'en termes de circonscriptions obtenues.

Dans les modèles développés, nous avons vu que les variables pouvant avoir des effets sur la participation électorale des citoyens sont d'ordre socioéconomique ou d'ordre politique. Afin de mesurer leurs effets, différents modèles ont été mis en place. Les deux premiers modèles, effectuent des régressions multiples en prenant en compte les variables attribuables à chacun de ces concepts. Même si nous ne sommes pas dans des analyses bivariées, le fait d'analyser l'impact des dépenses électorales en utilisant uniquement des variables politiques (modèle 1), par exemple, va biaiser les estimateurs. En effet, toute la variation enregistrée sera attribuée uniquement aux variables de contrôle que nous avons intégrées dans le modèle. Cela aura pour effet de surévaluer ou de sous-évaluer les coefficients estimés pour chacune des variables choisies.

Dans la pratique, nous devons intégrer dans notre modèle les variables, qui selon la théorie, ont un impact sur les dépenses électorales. C'est donc le modèle trois, dans ce cas-ci, qui nous permet de tirer les meilleures conclusions par rapport à ce que nous tentons d'analyser. Ce modèle nous permet de contrôler les effets des variables socioéconomiques qui nous semblent pertinentes mais aussi des variables politiques, afin d'estimer l'effet des dépenses électorales sur le taux de participation.

Le niveau des dépenses par circonscription s'est avéré non significatif. En contrôlant statistiquement l'effet de toutes les variables incluses dans le modèle, il ne reste plus assez de variation expliquée uniquement par les dépenses électorales pour produire un effet significatif. Cependant, nous sommes conscients des problèmes de mesure dus à la détermination des dépenses par candidat et donc par circonscription également. En améliorant la qualité de notre variable des dépenses par circonscription, c'est-à-dire en ayant une mesure plus précise, nous pourrions peut-être trouver un effet significatif.

La proportion des jeunes (0-25 ans) a un effet négatif sur le taux de participation électorale. Cependant, une grande proportion de cet ensemble n'a pas le droit de voter. Le coefficient estimé est probablement sous-évalué ou surévalué.

De plus, dans les trois modèles développés, nous ne contrôlons pas les effets de la compétition politique au sein des circonscriptions. Cette variable pourrait également expliquer une grande partie de la variation de la participation électorale pour les différentes élections analysées.

La plus grande limite de ce chapitre réside dans le nombre d'élections sur lequel est menée cette analyse. Avec seulement trois années d'analyse, nous sommes incapable de déterminer l'effet des dépenses électorales sur les résultats des partis politiques, que ce soit en nombre de sièges ou en pourcentage de votes obtenus. Plusieurs facteurs ont des effets sur les résultats des élections. Pour mesurer l'effet des dépenses sur le résultat d'une élection, nous devons contrôler statistiquement l'effet des autres variables pouvant expliquer le résultat.

Effectuer une analyse de régression bivariée des dépenses électorales sur le résultat des élections est très réducteur. Comme nous l'avons vu cela ne nous permet que d'avoir une idée de la relation entre ces deux variables. En effectuant une l'analyse bivariée, nous admettons ce postulat. Le modèle attribuera automatiquement toute la variation, sans filtrer pour d'autres variables, à la simple variable attribuée, c'est-à-dire, les dépenses électorales. Pour pouvoir connaître réellement l'effet des dépenses sur le résultat des élections, nous devons contrôler l'effet des autres variables qui affectent également les résultats des urnes. C'est le cas, par exemple, de la compétitivité au sein d'une circonscription, du type de population qui la compose (variables sociodémographiques), de la popularité du parti politique au pouvoir, etc. Cependant, en contrôlant pour ces variables, il ne nous reste plus assez de variation dans nos données pour expliquer l'impact des dépenses sur les résultats des élections par circonscription. Cela est principalement dû au faible nombre d'années d'élection analysées. Au fur et à mesure que nous ajouterons de nouvelles données (nouvelles élections), nous améliorons nos modèles d'analyse. Cela nous permettra de produire des résultats plus précis. Tout cela mis à part, le biais, déjà mentionné, induit par les dépenses par circonscription.

Un autre frein à la mise en place de cette mesure réside dans les stratégies de dépense imposées par les partis. En effet, les candidats des différents partis sont forcés de suivre des stratégies de dépense généralement dictées par le parti politique auxquelles ils appartiennent. Cela limite fortement la variation qui peut être observée sur les dépenses des différents candidats.

## Perspectives

Dans les différents modèles de prédiction développés, nous devons privilégier les plus exhaustifs tout en restant concis (le modèle trois par exemple). Cela nous permet d'éviter les biais produits par les variables omises.

Pour les différents modèles qui mesurent le taux de participation électorale, nous devons développer un modèle expliquant le taux de participation électorale qui contrôle pour le niveau de compétition au sein des circonscriptions par année.

Il serait préférable d'utiliser un indicateur ne regroupant uniquement les jeunes en âge de voter au lieu de l'utilisation du vote des jeunes (0-25 ans) pour estimer son effet sur le taux de participation électorale.

Concernant la prédiction de l'impact des dépenses électorales sur le pourcentage de votes ou de circonscriptions obtenues, il serait utile, dans un premier temps, de multiplier le nombre d'années d'élection afin d'espérer pouvoir obtenir plus de variation au sein de cette variable. Comme nous l'avons déjà mentionné, nos analyses se basent jusqu'ici sur trois années d'élection (2003, 2007 et 2008). En ajoutant plusieurs élections, il nous serait possible de voir s'il peut y avoir suffisamment de variation pour expliquer l'effet, en contrôlant pour les autres variables, des dépenses en période d'élection sur les résultats des partis politiques.

De même, cet ajout nous permettrait peut-être de pouvoir décrire les changements de stratégies, effectués par les partis, au travers des années d'élection et de mesurer leurs effets sur les résultats obtenus, en pourcentage ou en nombre de circonscriptions, par les partis lors des différentes élections. Ceci dit, le cas de l'ADQ illustre bien les limites de ce type d'analyse puisque cette formation politique a obtenu de bien meilleurs résultats en 2007 avec des dépenses moindres qu'en 2003. Ce modèle devra également, comme mentionné précédemment, contrôler pour le niveau de compétition politique au sein des circonscriptions. Le niveau de compétition peut à lui seul expliquer une grande partie du succès d'un parti politique.

Enfin, nous devons tenter de résoudre le problème de mesure des dépenses effectuées par les partis politiques au nom spécifique de leurs candidats. La mise en place d'une méthode de pondération adéquate permettrait de résoudre ce problème.

## Conclusion

L'un des objectifs de ce rapport était d'étudier l'impact électoral des dépenses effectuées par les partis politiques et les candidats en période de campagne électorale au Québec. Le rapport dresse un portrait de la situation tout comme il soulève des questions. Les points suivants furent abordés : la réglementation électorale des dépenses, l'évolution des dépenses électorales au Québec depuis 1989, une description des dépenses par postes budgétaires, une analyse de l'influence de la nature du candidat sur les dépenses et une analyse de l'impact des dépenses électorales sur le taux de participation entre 2003 et 2008.

À la suite des analyses effectuées pour répondre à la question de recherche suivante :- «Quel est l'impact des dépenses électorales sur la réalité électorale aussi bien au niveau des citoyens (participation électorale) qu'à celui des partis politiques (résultats électoraux, comportements des partis et nature des candidats présentés en campagne) ?», nous pouvons dresser **huit** constats généraux.

1. En légiférant sur les dépenses électorales, le Québec a voulu équilibrer la compétition politique. On constate cependant qu'il existe tout de même un déséquilibre. Les partis ne réalisent pas à la même hauteur leur potentiel de dépense. Le Parti libéral du Québec est le parti qui amasse et dépense le plus d'argent au cours des campagnes électorales de 1989 à 2012. Le Parti québécois et ses candidats suivent, sauf en 2014 où il arrive premier. En troisième place, avec un écart important, nous retrouvons l'Action démocratique du Québec (Coalition Avenir Québec à partir de 2012) et, en queue de peloton, Québec Solidaire. De toute évidence, nous observons qu'avant les limites juridiques, les partis politiques doivent composer avec le défi de recueillir des fonds pour faire campagne. Les récents changements apportés à la Loi électorale<sup>14</sup> pour abaisser le seuil des dépenses risque de compenser le déséquilibre qui historiquement favorisait le Parti libéral du Québec. En effet, en augmentant l'allocation annuelle versée aux partis politiques autorisés de 0,82 à 1,50 \$, en leur permettant de l'utiliser pour des dépenses de campagne, en abaissant la limite des contributions de 1000 \$ à 100 \$ et en abaissant le plafond des dépenses autorisées pour les candidats de 1,23 \$ à 0,70 \$ et les partis de 0,71 \$ à 0,65 \$, il est possible d'imaginer que l'écart de richesse entre le Parti libéral du Québec et les autres partis s'amenuise. Tout comme on peut croire que la cueillette de dons ne constituera plus un aussi grand défi pour les partis en raison de l'augmentation substantielle de l'allocation accordée aux partis politiques par l'État québécois.

2. Chacun des partis étudiés a développé sa propre stratégie de dépenses électorales. Le PLQ semble dépenser autant que leurs moyens le permettent tant au niveau national que chez les candidats. De ce fait, beaucoup de relations entre la nature du candidat et les dépenses engagées trouvées pour les autres partis politiques sont inexistantes dans le cas des libéraux. Au PQ, le parti occupe de plus en plus d'espace en termes de dépense et relègue même au second rang, en termes d'importance, les dépenses effectuées par les candidats. À l'ADQ, seule une trentaine de candidats ont géré de façon individuelle leurs dépenses. Avec la CAQ, c'est le parti qui dépense la totalité des frais de campagne. Même constat chez QS. Cette stratégie permet de maximiser le remboursement des dépenses électorales par l'État québécois.

3. Les candidats des deux partis dominants actuellement le système partisan québécois— le PLQ et le PQ —dépensent plus dans les circonscriptions qu'ils considèrent comme leurs châteaux forts que dans celles perçues comme les châteaux forts du principal adversaire. Autrement dit, la faible compétition politique semble décourager les candidats du Parti québécois et du Parti libéral qui se présentent dans un château fort du principal adversaire à engager de fortes dépenses électorales. En effet, pendant les élections générales tenues de 2003 à 2008, les candidats du Parti québécois se présentant dans des bastions libéraux ont dépensé en moyenne 14 663,83 \$ de moins que les autres candidats péquistes. Inversement, les libéraux se présentant dans des bastions péquistes ont dépensé en moyenne 4 342,84 \$ de moins pour mener leur campagne que les autres candidats libéraux.

14. P.L. 2, *Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de relever le financement public des partis politiques du Québec*, 1<sup>re</sup> sess., 40<sup>e</sup> Parl., Québec, 2012 (sanctionnée le 7 décembre 2012), L.Q. C.26.

4. Le sexe n'influence pas le niveau total des dépenses de campagne des candidats des partis sauf pour ceux de l'Action démocratique du Québec. Les candidatures de sexe féminin de cette formation politique ont dépensé en moyenne 3 315, 60 \$ de moins par campagne électorale tenue entre 2003 et 2008. Aussi, au sein des candidats d'un même parti, on constate que le sexe peut avoir une incidence sur le type de dépenses engagées. Par exemple, de 2003 à 2008, les candidates de l'ADQ ont dépensé en moyenne 7,5 points de pourcentage de plus en publicité que leurs homologues masculins bien qu'elles dépensent moins pour mener leur campagne. Au PQ, les candidates ont, en 2003, dépensé en moyenne 2,8 points de pourcentage de plus en publicité que les candidats du parti c'est-à-dire près de 3014,06 \$. Mais en 2008, ce fut le tour des candidats de sexe masculin du Parti québécois de dépenser plus en publicité (en moyenne 2593,14 \$ de plus). Cependant, en contrôlant pour d'autres variables susceptibles d'avoir un effet sur les dépenses, nous ne pouvons plus affirmer que le sexe du candidat influence le niveau total des dépenses de campagne.

5. De manière agrégée, pour les trois élections générales comprises entre 2003 et 2008, on constate qu'il y a une relation positive entre le fait pour un candidat de se présenter dans une circonscription où son parti est sortant et le niveau de ses dépenses totales de campagne. Si nous regardons pour les candidats de l'Action démocratique du Québec se présentant dans une circonscription détenue par le parti avant le déclenchement des élections, ceux-ci dépensent en moyenne 24 737,14 \$ de plus que les autres membres de cette formation se présentant dans une circonscription non détenue par le parti auparavant. Lorsque le Parti québécois est sortant dans une circonscription, son candidat dépense en général 11 246,54 \$ de plus pour mener sa campagne que les autres candidats du parti. Enfin, pour les candidats libéraux, se présentant dans une circonscription où leur parti est sortant, la variation n'est pas statistiquement significative.

6. Les ministres sortants qu'ils soient péquistes ou libéraux dépensent ni statistiquement plus, ni statistiquement moins que tout autre candidat en campagne électorale lorsqu'on contrôle les effets des autres facteurs. Il est donc probable que les fonds utilisés pour mettre l'accent sur les candidatures d'anciens ministres en campagne électorale proviennent des dépenses nationales du parti.

7. Il existe une différence de moyenne significative entre les dépenses électorales totales des candidats élus et des candidats défaits d'une même formation seulement pour l'Action démocratique du Québec et le Parti québécois au cours des élections générales tenues entre 2003 et 2008. Les candidats de l'ADQ qui se font élire dépensent en moyenne 7889 \$ de plus que leurs collègues défaits. On sait que cette somme s'élève à près de 9009 \$ pour les candidats du PQ qui se font élire. Les premiers — les adéquistes — privilégient dépenser ces sommes supplémentaires en biens et services. De côté, les péquistes optent d'abord pour plus de publicité. Pour engager des dépenses électorales, ces deux partis semblent donc stratégiquement cibler les circonscriptions où ils ont le plus de chance de gagner pour maximiser l'impact de leurs dépenses. Les candidats du Parti libéral du Québec semblent dépenser autant, peu importe la probabilité du candidat d'être élu.

8. Il n'existe pas d'impact statistiquement significatif des dépenses électorales sur le taux de participation des citoyens du Québec selon nos analyses. Les proportions d'immigrants dans la population d'une circonscription, de jeunes et le taux de chômage influencent, quant à eux, négativement la participation électorale. Inversement, les proportions de propriétaires, de personnes détenant un diplôme universitaire et de gens parlant français à la maison influencent positivement le taux de participation électorale lors d'une élection générale québécoise. Ces six variables ajoutées à celle du taux de participation à l'élection précédente et au facteur année qui est circonstancielle nous permettent d'expliquer la participation électorale québécoise.

# Annexes

**ANNEXE 1.****Dépenses totales des partis politiques (en millions de \$)**

	1989	1994	1998	2003	2007	2008	2012	2014
<b>PLQ</b>	4.770	7.013	7.346	8.367	9.504	8.610	8.273	5.872
<b>PQ</b>	4.345	6.854	6.696	7.923	7.811	7.089	7.347	6.595
<b>ADQ/CAQ</b>		0.354	0.948	6.367	2.493	2.991	3.041	3.329
<b>QS</b>					0.673	0.597	1.452	1.706
<b>AUTRES</b>	0.394	0.747	0.220	0.297	0.188	0.235	0.271	0.561
<b>TOTAL</b>	9.509	14.968	15.211	22.955	20.668	19.523	20.384	18.063

**ANNEXE 2.****Référence bibliographique et numéro d'identification des études incluses**

Châteaux forts du PQ			Châteaux forts du PLQ		
Année	Circonscription	#	Année	Circonscription	#
2003	Abitibi-Ouest	1	2003	Acadie	1
2007	Abitibi-Ouest	2	2007	Acadie	2
2003	Borduas	3	2008	Acadie	3
2007	Borduas	4	2008	Anjou	4
2008	Borduas	5	2003	Argenteuil	5
2007	Bourget	6	2007	Argenteuil	6
2008	Bourget	7	2008	Argenteuil	7
2003	Charlevoix	8	2007	Bonaventure	8
2007	Charlevoix	9	2008	Bonaventure	9
2008	Charlevoix	10	2003	Bourassa-Sauvé	10
2003	Chicoutimi	11	2007	Bourassa-Sauvé	11
2003	Dubuc	12	2008	Bourassa-Sauvé	12
2003	Duplessis	13	2003	Brome-Missisquoi	13
2007	Duplessis	14	2007	Brome-Missisquoi	14
2008	Duplessis	15	2008	Brome-Missisquoi	15
2003	Gaspé	16	2003	Chapleau	
2003	Gatineau	17	2007	Chapleau	17
2007	Gatineau	18	2008	Chapleau	18
2008	Gatineau	19	2003	Chomedey	19
2003	Hochelaga-Maisonneuve	20	2007	Chomedey	20
2007	Hochelaga-Maisonneuve	21	2008	Chomedey	21
2008	Hochelaga-Maisonneuve	22	2003	D'Arcy-McGee	22
2003	L'Assomption	23	2007	D'Arcy-McGee	23
2003	Lac-Saint-Jean	24	2008	D'Arcy-McGee	24
2007	Lac-Saint-Jean	25	2008	Frontenac	25
2008	Lac-Saint-Jean	26	2003	Hull	26
2003	Marie-Victorin	27	2007	Hull	27
2007	Marie-Victorin	28	2008	Hull	28
2008	Marie-Victorin	29	2003	Jacques-Cartier	29

2003	Matapédia	30
2007	Matapédia	31
2008	Matapédia	32
2003	Mercier	33
2003	Nicolet-Yamaska	34
2003	Pointe-aux-Trembles	35
2007	Pointe-aux-Trembles	36
2008	Pointe-aux-Trembles	37
2003	Prévost	38
2003	René-Lévesque	39
2007	René-Lévesque	40
2008	René-Lévesque	41
2003	Richelieu	42
2007	Richelieu	43
2008	Richelieu	44
2003	Rimouski	45
2007	Rimouski	46
2008	Rimouski	47
2003	Rosemont	48
2007	Rosemont	49
2008	Rosemont	50
2003	Rousseau	51
2007	Rousseau	52
2008	Rousseau	53
2003	Ste.-Marie—Saint-Jacques	54
2007	Ste.-Marie—Saint-Jacques	55
2008	Ste.-Marie—Saint-Jacques	56
2003	Taillon	57
2007	Taillon	58
2008	Taillon	59
2003	Taschereau	60
2007	Taschereau	61
2008	Taschereau	62
2003	Ungava	63
2007	Ungava	64
2008	Ungava	65
2003	Vaudreuil	66
2007	Vaudreuil	67
2008	Vaudreuil	68
2003	Verchères	69
2007	Verchères	70
2008	Verchères	71
	TOTAL	71

2007	Jacques-Cartier	30
2008	Jacques-Cartier	31
2003	Jean-Talon	32
2007	Jean-Talon	33
2008	Jean-Talon	34
2008	Kamouraska-Témiscouata	35
2003	LaFontaine	36
2007	LaFontaine	37
2003	Laporte	38
2007	Laporte	39
2008	Laporte	40
2003	Laurier-Dorion	41
2007	Laurier-Dorion	42
2008	Laurier-Dorion	43
2007	Laviolette	44
2008	Laviolette	45
2003	Marguerite-Bourgeois	46
2007	Marguerite-Bourgeois	47
2008	Marguerite-Bourgeois	48
2003	Mille-Îles	49
2007	Mille-Îles	50
2008	Mille-Îles	51
2003	Mont-Royal	52
2007	Mont-Royal	53
2008	Mont-Royal	54
2003	Mégantic-Compton	55
2007	Mégantic-Compton	56
2003	Nelligan	57
2007	Nelligan	58
2008	Nelligan	59
2003	Notre-Dame-de-Grâce	60
2007	Notre-Dame-de-Grâce	61
2008	Notre-Dame-de-Grâce	62
2003	Outremont	63
2007	Outremont	64
2008	Outremont	65
2003	Papineau	66
2007	Papineau	67
2008	Papineau	68
2003	Pontiac	69
2007	Pontiac	70
2008	Pontiac	71
2003	Richmond	72

2007	Richmond	73
2008	Richmond	74
2003	Robert-Baldwin	75
2007	Robert-Baldwin	76
2008	Robert-Baldwin	77
2003	Saint-Henri—Sainte-Anne	78
2007	Saint-Henri—Sainte-Anne	79
2008	Saint-Henri—Sainte-Anne	80
2003	Saint-Laurent	81
2007	Saint-Laurent	82
2008	Saint-Laurent	83
2003	Terrebonne	84
2003	Verdun	85
2007	Verdun	86
2008	Verdun	87
2003	Viau	88
2007	Viau	89
2008	Viau	90
2003	Westmount—Saint-Louis	91
2007	Westmount—Saint-Louis	92
2008	Westmount—Saint-Louis	93
	TOTAL	93



### **ANNEXE 3.**

#### **Liste des circonscriptions affectées par l'adoption de la carte électorale de 2001**

- **Beauharnois** : Beauharnois et Huntingdon sont fusionnés en 1998 puis à nouveau divisés en 2 circonscriptions en 2001.
- **Bourassa-Sauvé** : Née en 2001 de la fusion des deux circonscriptions qui composent son nom.
- **Huntingdon** : A existé de 1988 à 1998. Puis a fusionné avec Beauharnois jusqu'en 2001 où les deux circonscriptions se sont à nouveau séparées.
- **Jean-Lesage** : Création en 2001 où la circonscription de Limoilou a été renommée pour devenir Jean-Lesage
- **Jeanne-Mance et Viger** : Création en 2001 de la fusion des deux circonscriptions composant son nom.
- **Mirabel** : Création en 2001 d'une partie des circonscriptions d'Argenteuil et de Deux-Montagnes
- **René-Lévesque** : La circonscription de Saguenay change de nom en 2001 pour devenir René-Lévesque
- **Soulanges** : Créée en 2001 d'une partie des anciens territoires de Salaberry - Soulanges et de Vaudreuil

## **Méthodologie et présentation des variables**

Ce rapport repose d'abord sur l'assemblage d'une banque de données quantitatives en partenariat avec le Directeur général des élections (DGEQ) sur trois élections générales québécoises, soit celles du 14 avril 2003, du 26 mars 2007 et du 8 décembre 2008. Y sont répertoriés, circonscription par circonscription (125 au total), le taux de participation électorale, les résultats des votes obtenus par les principaux partis et les montants détaillés des dépenses électorales. Toutes ces données nous permettent de décrire la nature des dépenses électorales au Québec en identifiant les vecteurs de variation à travers le temps et l'espace (circonscription). L'annexe 4 présente les variables utilisées excluant celles sur les dépenses électorales.

**ANNEXE 4.****Les variables utilisées**

<b>Variables</b>	<b>Description et indicateurs</b>
Annee	Année de l'élection générale
Circ	Nom de la circonscription
Tno	Nombre de votes divisés par le nombre d'électeurs inscrits
Votepfq	Proportion (en %) des voix exprimées en faveur du Parti libéral du Québec
Votepq	Proportion (en %) des voix exprimées en faveur du Parti québécois
Voteadq	Proportion (en %) des voix exprimées en faveur de l'Action démocratique du Québec
Voteqs	Proportion (en %) des voix exprimées en faveur de Québec solidaire
Nbcand	Nombre total de candidats en compétition dans la circonscription
Elu	Parti du candidat élu (1:plq 2:pq 3:adq 4:qs 9:autre)
Candidatsortant	Parti du candidat visant une réélection (1:plq 2:pq 3:adq 4:qs 9:autre/aucun)
Partisortant	Parti du candidat sortant (1:plq 2:pq 3:adq 4:qs 9:autre)
Ministre	Parti du ministre sortant (1:plq 2:pq 9:aucun)
Durée	Nombre de mois consécutifs où le parti détient cette circonscription
Nomplq	Nom du candidat du Parti libéral du Québec
Genreplq	Sexe du candidat du Parti libéral du Québec
Nompq	Nom du candidat du Parti québécois
Genrepq	Sexe du candidat du Parti québécois
Nomadq	Nom du candidat de l'Action démocratique du Québec
Genreadq	Sexe du candidat de l'Action démocratique du Québec
Nomqs	Nom du candidat de Québec solidaire
Genreqs	Sexe du candidat de Québec solidaire
maxcandidat_circ	Limite maximale de dépenses pour un candidat dans la circonscription
prop_max_cand_plq	Pourcentage des dépenses du candidat du plq sur maxcandidat_circ
prop_max_cand_pq	Pourcentage des dépenses du candidat du pq sur maxcandidat_circ
prop_max_cand_adq	Pourcentage des dépenses du candidat de l'adq sur maxcandidat_circ
prop_max_cand_qs	Pourcentage des dépenses du candidat de qs sur maxcandidat_circ
laggedenp1	Le nombre effectif de partis
Totalcir	Somme des dépenses d'une circonscription (det_plq_total + det_pq_total + det_adq_total + det_qs_total par circonscription)
totalcir_elec	Totalcir/électeurs inscrits
Density	Population par Km <sup>2</sup>
Migrants	Taux de la population immigrante d'une circonscription
tx_chomage	Taux de chômage de la circonscription
Young	Taux de jeune de 25 ans et moins dans une circonscription
univ_deg	Taux de la population d'une circonscription qui détient un diplôme universitaire
fr_spoken_at_home	Taux de la population d'une circonscription parlant français à la maison
mean_household_income	Revenu moyen des ménages d'une circonscription

Les données sur les dépenses électorales sont quant à elles très détaillées. Chacune des variables de dépenses sont composées de trois dimensions.

La **première dimension – type de dépense** – se divise en quatre possibilités. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, la première possibilité « dec » fait référence aux dépenses faites localement (dépense en circonscription) par le candidat. Lorsqu'un parti ne présente pas de candidat dans une circonscription donnée, il y a une valeur manquante. Lorsque le candidat n'effectue lui-même aucune dépense électorale, la valeur 0 est inscrite. Les deux possibilités suivantes sont liées aux dépenses effectuées par les partis politiques eux-mêmes. Étant donné que, pour bénéficier au maximum du remboursement prévu par les lois électorales, certains partis se portent garant des dépenses faites au niveau local (circonscription). Le type de dépense « delp » indique donc la part des dépenses de partis visant précisément une circonscription donnée. Un travail de recherche a été mené dans les archives du DGEQ et, pour l'ADQ et QS, une part importante des dépenses des partis a pu être identifiée à des circonscriptions bien précises. Il semble que pour le PLQ et le PQ, la totalité des dépenses de parti ait un caractère national, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent être, même en partie, attribuées à une circonscription donnée. De plus, les dépenses de l'ADQ en 2003 démontrent que le parti n'a pas, à cette élection générale, effectué des dépenses locales pour venir en aide à ses candidats. Partout donc, pour le PLQ et le PQ et pour l'ADQ en 2003, un score de 0 est inscrit pour les variables delp.

### Dimension 1 des variables de dépenses

Type de dépense	Description
dec	dépense électorale du candidat
delp	dépense électorale locale du parti
denp	dépense électorale nationale du parti
det	dépense électorale totale

Par opposition, le type de dépense « denp » fait référence aux dépenses de parti ne pouvant être attribuées à une seule circonscription. Par leur nature (ex. tournée du chef, dépenses de publicité nationale) il peut être jugé possible, même si ce n'est pas exactement la réalité, de considérer les dépenses d'un parti comme ayant des impacts équivalents dans les différentes circonscriptions où celui-ci présente un candidat. De plus, considérant que les différents partis ont des moyens financiers variables et dépensent des montants souvent très différents, il devient utile de tenir compte de cette réalité dans une analyse de l'impact des dépenses. Les données indiquées dans la base ont été calculées simplement en deux étapes. Premièrement, du montant total de dépenses d'un parti, tel que rapporté par les rapports du DGEQ, a été soustrait le montant total des dépenses électorales locales de ce même parti, tel que relevé par le travail fait précédemment sur les factures archivées au bureau du DGEQ. Deuxièmement, le montant restant a été divisé également par le nombre de candidats se présentant sous la bannière du parti en question. Le montant ainsi déterminé a été inscrit dans chaque circonscription où un candidat du parti était en compétition. Finalement, la base contient un quatrième et dernier type de dépense, soit les dépenses électorales totales « det ». Cette variable est simplement la somme des trois types de dépenses précédentes ( $dec + delp + denp = det$ ).

La **deuxième dimension – affiliation politique** – se divise aussi en quatre possibilités. Il s’agit simplement de l’identification partisane du candidat ou du parti. Le Parti vert du Québec (PVQ) n’a pas été retenu pour l’analyse considérant son très faible niveau de dépense lors des élections. En effet, en 2008, les dépenses totales effectuées par ce parti et ses candidats ne se sont élevées qu’à 156 084 \$, soit 0,8 % de l’ensemble des dépenses électorales de cette campagne. Aussi, comme Québec Solidaire n’existait pas en 2003, tous les scores des variables visant ce parti sont des valeurs manquantes.

### Dimension 2 des variables de dépenses

Affiliation politique	Description
plq	Parti libéral du Québec
pq	Parti Québécois
adq	Action démocratique du Québec
qs	Québec Solidaire

La **troisième dimension – poste budgétaire** – compte quant à elle six possibilités. En fait, les cinq postes budgétaires contenus dans les rapports de dépenses électorales sont repris (voir figure 1). On y distingue donc les dépenses visant la publicité, les biens et services, la location des locaux, les frais de voyage et de repas et les dépenses faites, mais non réclamées. Le sixième poste (total) est en fait la somme des dépenses des postes précédents. Il est à noter que, dans les rapports de dépenses du DGEQ, le symbole « -- » signifie que le candidat ou le parti n’a pas fait de dépenses. Il est donc inscrit 0 dans la base Stata.

### Dimension 3 des variables de dépenses

Poste budgétaire	Description
pub	Publicité
biens	Biens et services
loc	Location de locaux
frais	Frais de voyage et repas
nr	Dépenses faites, non réclamées
total	Total des dépenses engagées

Ainsi, dans la banque de données, nous retrouvons l’ensemble des combinaisons possible de ces dimensions, c’est-à-dire 96 variables différentes. Celles-ci sont formées d’une combinaison des différentes possibilités des trois dimensions distinctes. Par exemple, la variable « dec\_plq\_pub » indique donc la somme dépensée par un candidat du Parti libéral du Québec pour la publicité dans sa circonscription.

Type de dépense	Affiliation politique	Poste budgétaire
dec	plq	pub
delp	pq	biens
denp	adq	loc
det	qs	frais
		nr
		total

Finalement, dans le but de pouvoir comparer les types de dépenses des candidats des différents partis à travers le temps sur une même base, seize autres variables s'ajoutent. Celles-ci sont composées de quatre dimensions : (1) « prop » pour proportion, (2) « dec » pour dépense électorale du candidat dans sa circonscription, (3) l'affiliation du candidat (plq, pq, adq, qs) et (4) le poste budgétaire (pub, biens, loc, frais). Il est donc possible de retrouver des variables telles que «prop\_dec\_plq\_pub» qui indique la proportion des dépenses faites par le candidat du Parti libéral du Québec pour la publicité dans sa circonscription. Ces variables sont composées aussi de trois dimensions. La première étant «prop» pour proportion. La seconde « dec » pour dépense électorale du candidat dans sa circonscription. La troisième dimension est l'affiliation du candidat (plq, pq, adq, qs). La quatrième dimension réfère au poste budgétaire — pub, biens, loc, frais — qui a été précédemment expliqué. Il est donc possible de retrouver des variables telles que «prop\_dec\_plq\_pub» qui indique la proportion des dépenses faites par le candidat du Parti libéral du Québec pour la publicité dans sa circonscription. La banque de données utilisée contient quelques valeurs manquantes. Toutes les variables concernant Québec solidaire (QS) en 2003 sont marquées de valeurs manquantes puisque le parti n'existait pas. L'analyse faite pour 2003 ne concerne que le Parti libéral du Québec (PLQ), le Parti québécois (PQ) et l'Action démocratique du Québec (ADQ). Ces trois partis présentent toujours 125 candidats. Ce n'est cependant pas le cas pour QS. En 2007, il n'y avait pas de candidat de QS dans les circonscriptions Îles-de-la-Madeline et Rivière-du-Loup. En 2008, aucun candidat de QS n'était en compétition dans Abitibi-Ouest, Gatineau et Notre-Dame-de-Grâce. Finalement, notons qu'une nouvelle carte électorale a été inaugurée lors de l'élection de 2003 et, qu'en conséquence, certaines observations de 2003 (nouvelles circonscriptions ou circonscriptions fusionnées) présentent des valeurs manquantes dans les variables *candidat sortant*, *parti sortant*, *ministre* et *durée*.

## Bibliographie

- BALMELLI, Tiziano, 2001, *Le financement des partis politiques et des campagnes électorales : Entre exigence démocratique et corruption*, Fribourg, Éditions universitaires Fribourg Suisse.
- BÉLANGER, É., & NADEAU, R., 2005, Political trust and the vote in multiparty elections: The Canadian case. *European Journal of Political Research*, 44(1), 121-146.
- BODET, Marc André (Forthcoming). "Strongholds and Battlegrounds: Measuring Party Support Stability in Canada." *Canadian Journal of Political Science*.
- BLAIS, A. 2006. "What Affect Voter Turnout ?" *Annual Reviews of Political Science*, No. 9.
- BOILEAU, Josée 2002, «L'ADQ formerait un gouvernement majoritaire- Sondage Léger Marketing-Le Devoir-TVA- The Globe and Mail » *Le Devoir*, jeudi le 5 septembre 2002.
- BORDELEAU, Francine, 2003, *Le financement politique et le contrôle des dépenses électorales au Québec-d'hier à aujourd'hui*, Études électorales, Québec, DGEQ.
- CARMICHAEL, C. M., 1990, Economic conditions and the popularity of the incumbent party in Canada. *Canadian Journal of Political Science*, 23(04), 713-726.
- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC, 2004, *Élections générales du 14 avril 2003. Sommaire des rapports de dépenses électorales*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC, DUVAL, D., 2005, « *Études électorales : Recension des écrits sur la participation électorale* », Sainte-Foy: Directeur général des élections du Québec.
- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC, 2008, *Élections générales du 26 mars 2007. Sommaire des rapports de dépenses électorales*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC, 2009, *Élections générales du 8 décembre mars 2008. Sommaire des rapports de dépenses électorales*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC, 2006, « Dossiers socio-économiques: 125 dossiers socio-économiques (format Excel) », [En ligne], <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/carte-electorale/dossiers-socio-economiques.php> (Page consultée le 14 juin 2013).
- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC, 2013, « Limites des dépenses électorales » [En ligne], <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/financement-et-depenses-electorales/limites-des-depenses-electorales.php> (Page consultée le 12 mai 2013).
- DROUILLY, Pierre, 2012, « La structure des appuis aux partis politiques québécois de 1998 à 2008 », dans *Les partis politiques québécois dans la tourmente: mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- GIDENGIL, Elisabeth and al., 2004, "How Much Do Canadians Participate in Politics?", in GIDENGIL, Elisabeth and al., *Citizens*, Vancouver, UBC Press, p.102-144.
- JOHNSTON, R. J., & MATTHEWS, J., S. 2004, Social Capital, Age, and Participation. In *Paper, Youth Participation Workshop of annual meeting of Canadian Political Science Association. Winnipeg*.
- Krashinsky, M., & Milne, W. J., 1985, Additional Evidence on the Effect of Incumbency in Canadian Elections. *Canadian Journal of Political Science*, 18(01), 155-165.

- LAFORTE, Denis et André Bernard, 1969, *La législation électorale au Québec 1790-1967*, Montréal, Éditions Sainte-Marie.
- LESSARD, Denis 2002, «Mario Dumont davantage que l'Action démocratique aurait littéralement balayé le Québec si des élections générales avaient eu lieu cette semaine- sondage CROP», *La Presse*, Samedi le 7 septembre 2002.
- MATSUSAKA, J. G., & PALDA, F., 1999, Voter turnout: How much can we explain?. *Public Choice*, 98(3-4), 431-446.
- MASSICOTTE, Louis, 2006, «Financing Parties at the Grass-Roots Level : The Quebec Experience», dans EWING, Keith D. et Samuel ISSACHAROFF (dir.), 2006, *Party Funding and Campaign Financing in International Perspective*, Portland, Hart Publishing.
- NELSON, Justin A., 2000, «The Supply and Demand of Campaign Finance Reform», *Columbia Law Review*, Vol. 100, No. 2 (Mar., 2000), pp. 524-557.
- PAMMETT, Jon H. et Laurence LEDUC, 2003, *Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadienne : un nouveau sondage des non-votants*, Ottawa, Elections Canada.
- PEOPLES, Clayton D., 2009, «Campaign Finance in Canada and the U.S. : Policies, Powers, and Prospects», dans *ACSUS: Occasional Papers on Public Policy Series*, Vol. 3, No. 1, pp. 1-7
- PÉTRY, F. et F. GÉLINEAU. 2009. *Guide pratique d'introduction à la régression en sciences sociales. Deuxième édition revue et augmentée*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- PELLETIER, Réjean et Éric MONTIGNY, 2012, « Le financement des partis : quand l'argent est le nerf de la guerre », dans *Les partis politiques québécois dans la tourmente: mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- SOM, 2004, *Étude sur l'exercice du droit de vote et le financement politique*, Sainte-Foy, Directeur général des élections du Québec.
- YOUNG, LISA, 1998, Party, State and Political Competition in Canada: The Cartel Model Reconsidered. *Canadian Journal of Political Science*, 31, 339-358.
- YOUNG, Lisa, 2004, « Regulating Campaign Finance in Canada: Strengths and Weaknesses », *Election Law Journal*, Vol. 3, No. 3 : 444-460.

### **Legislation:**

*Loi électorale*, L.Q., 2012 c. 26.

P.L 2, *Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec*, 1<sup>re</sup> sess., 40<sup>e</sup> Parl., Québec, 2012, (sanctionnée le 7 décembre 2012 ), L.Q. C.26.

